

'La vie sociale des communes valaisannes

Conthey et ses 45 sociétés



La halle polyvalente de Conthey, un exemple unique en Valais d'un outil remarquable à disposition des sociétés locales, mais aussi de tout le Valais central.

6200 habitants, la plaine et le coteau, neuf villages, quatre fanfares, tout cela fait une suite de chiffres et pas forcément une unité. Et pourtant.

C'est précisément de cette diversité qu'est né un grand nombre de sociétés. Et ce sont ces groupements qui font la cohésion sociale de Conthey.

Mais aujourd'hui, le symbole de la vie sociale de Conthey, c'est la halle polyvalente.

Cette salle peut contenir 12 000 personnes assises, pour un loto par exemple.

Là se déroule manifestations et réunions, spectacles et expositions. 1996 verra quatre rassemblements lors de festivals. L'un de sociétés de chant, trois autres de fanfares: les 19 radicales, les 21 démocrates-chrétiennes, et celles des polices cantonales.

Evidemment, c'est un mauvais coup pour les loueurs de tentes, mais c'est tout bénéfice pour les organisateurs.

Cette halle polyvalente est un exemple unique en Valais où une communauté a mis à la disposition de ses sociétés locales un outil si performant. C'est donc dire l'importance de la vie de société à Conthey.

Mais Conthey n'a pas seulement offert à ses groupements cette magnifique salle.

Trois salles de gymnastiques, à Châteauneuf, à Saint-Séverin, à Erde, permettent à la jeunesse de s'adonner à leur sport favori.

Suite en p. 4

«Confédéré» et «Journal de Sierre» Spécial neige



Dans cette édition du *Confédéré* est encarté un «Spécial neige», réalisé en commun par le *Confédéré* et le *Journal de Sierre*. On y découvrira avec intérêt l'apport de la parahôtellerie dans l'économie touristique valaisanne, Fr. 2,5 milliards. On mesurera que l'intérêt de la jeunesse pour les sports de neige s'est déplacé vers le snowboard, que les remontées mécaniques valaisannes consacrent, bon an mal an, Fr. 50 à 60 millions aux investissements et qu'elles occupent près de 2300 personnes pendant la haute saison. De quoi espérer la neige et se payer du plaisir, la neige étant synonyme de liberté.

Voir notre cahier spécial

1 million de sets - 150 000 fascicules

Grâce à la Fondation Pierre Gianadda, à l'archéologie, à ses galeries d'art, à son église restaurée, au château de la Bâtiaz, au Moulin de Semblanet, aux manifestations économiques du CERM, à sa célèbre Williamine et à sa situation géographique, Martigny possède des atouts touristiques de premier ordre. Dès lors, il s'avérait important de donner aux visiteurs d'Octodur un fascicule leur permettant, d'une part, de saisir très vite le plan de la ville et, d'autre part, d'aiguiser leur curiosité pour les inciter à partir à la découverte de Martigny.

Le nouveau prospectus, fruit d'une mûre réflexion, est une véritable réussite. En effet, la convivialité du fascicule permet rapidement d'appréhender les informations, même pour les touristes étrangers, grâce à une présentation ludique et iconographique de tous les monuments importants de la

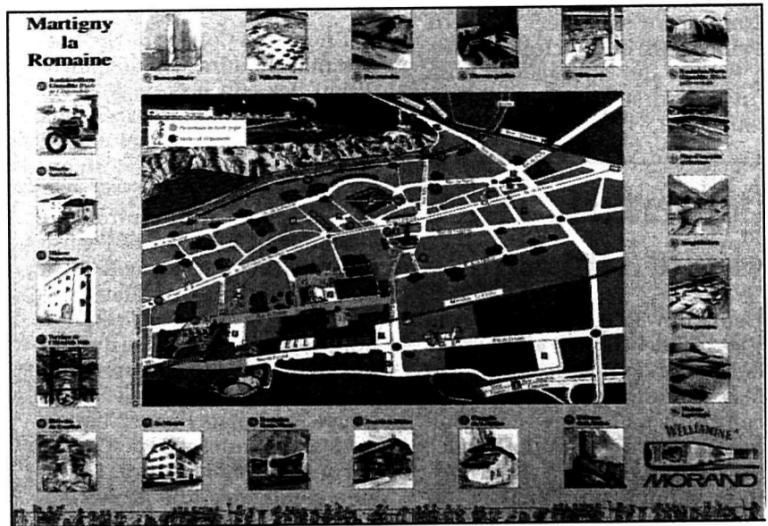
ville accompagnée d'une brève explication.

Avec cette réalisation exemplaire, la ville de Martigny peut s'enorgueillir d'offrir à ses hôtes de passage un type de fascicule totalement inédit en Suisse et qui se révèle un «outil» touristique de premier ordre.

D'autre part, un set de table, tiré du fascicule, a été édité et tiré à un million d'exemplaires. Ces sets de table de même que les 150 000 prospectus seront distribués dans toute la Suisse.

La création de ce prospectus et du set de table a été rendue possible grâce à la Distillerie Morand & Cie qui a largement sponsorisé cette exécution avec la Fondation Pierre Gianadda.

Ce nouveau concept est dû au bureau «Dominodesign», à Lausanne, dont les créateurs Claudio Chiarini et Olivier Gianadda ont déjà été récompensés par de multiples prix.



(Photo G.-A. Cretton)

JEAN-MICHEL HUGON

Et en avant la musique...

Il était à la fois boxeur et maçon. Aujourd'hui, Jean-Michel Hugon est ingénieur du son. Pas à Paris, à Genève ou à Londres, mais à Charrat. C'est dans la «cité de l'Asperge» que Jean-Michel Hugon exploite

son studio d'enregistrement, baptisé FAB. Il y en a eu du chemin entre ses titres de vice-champion suisse de boxe et l'ouverture de son studio. Jean-Michel Hugon a suivi un apprentissage de ma-

çon et a fondé un groupe, les Flic Street. Par la suite, en compagnie d'un ami, il a transformé, à Charrat, une vieille bâtisse en studio d'enregistrement où il rêve, un jour, de recevoir... Francis Cabrel. p. 8

CONSEIL FÉDÉRAL RÉÉLU

Déjà la leçon des industriels

Le Conseil fédéral s'est fait voler la vedette par les grands industriels suisses. Ceux-ci ont publié un livre blanc préconisant la politique à suivre par le Conseil fédéral sur les finances publiques, la

déréglementation, la libéralisation du marché, la privatisation de certaines régies. Verra-t-on, un jour, le Conseil fédéral expliquer à Nestlé ou ABB comment gérer leurs propres affaires?

Est-ce une contribution au débat ou presque un diktat de la grande industrie? Surtout, il ne faut pas mélanger les genres.

Voir édito en p. 3

SOMMAIRE

Nouveau pain valaisan	2
Commune cherche habitants!	3
Sierre et BD'96	5
Budget fulliérais	7
La Lyre en fête	7

Vous pouvez compter sur elle.

Union de Banques Suisses

Monthey - Martigny - Sion - Sierre

VILLE DE MARTIGNY

Lesg Aubert et vente de sapins

Les bénéficiaires du Legs Aubert seront reçus par le Conseil bourgeoisal ce samedi 16 décembre à 11 heures à la grande salle de l'Hôtel de Ville. Le président Closuit et son état-major accueilleront également à cette occasion les Bourgeois et Bourgeois ayant atteint cette année leur majorité civique. Par ailleurs, rappelons que la vente des sapins de Noël aux ménages bourgeois de Martigny aura lieu ce samedi 16 décembre au CERM de 9 heures à 11 h. 30.

Budget 1996

Le Conseil général de Martigny se réunira ce vendredi 15 décembre à 20 heures à la grande salle de l'Hôtel de Ville. L'examen du budget 1996 constitue le point principal de l'ordre du jour.

HC Martigny féminin

Le championnat de hockey sur glace féminin continue. A l'occasion de la 6^e journée, le HC Martigny se déplacera à Ajoie ce dimanche 17 décembre avant de recevoir cette même équipe le vendredi 22 décembre à 20 heures au Forum.

«Dessine-moi un mouton»

La troupe St-Ex Ensemble et l'Académie de danse de Fabienne Rebelle occupent cette semaine la salle du Collège Ste-Marie. Sur une mise en scène de Jean-Marc Copt et Edouard Chappot, ils interpréteront encore ce samedi à 20 h. 30 «Dessine-moi un mouton», d'après l'œuvre de St-Exupéry «Le Petit Prince». Un spectacle d'enfants à l'usage des adultes qui pose un regard sur le monde d'aujourd'hui.

Concert à la «Boîte à musique»

Henri Revelli (violon) et Nicole Vickihalder (piano) tourneront des pages de Beethoven, Schubert et Franck ce samedi 16 décembre dès 17 heures à la «Boîte à musique», à la Villa Fessler (Grand-Verger 3), à Martigny. Réservations au 22 29 34 ou 22 87 02.

Noël de la JCE

La fête de Noël de la Jeune Chambre économique (JCE) aura lieu ce samedi 16 décembre dès 17 heures au stamm de la rue de la Délèze.

Au cinéma

CASINO. Dès ce soir et jusqu'au jeudi 21 décembre à 19 heures, samedi, dimanche et mercredi à 14 heures: *Pocahontas*; dès ce soir et jusqu'au 21 décembre à 21 heures, samedi, dimanche et mercredi 20 à 16 heures: *Goldeneye*, avec Pierce Brosnan dans le rôle de James Bond.

CORSO. Dès ce soir et jusqu'au 21 décembre à 20 h. 30, dimanche à 14 h. 30 et 17 heures: *Neuf mois aussi*, de Chris Columbus, avec Hugh Grant, Robin Williams et Julianne Moore.

Boulangers-pâtisseries valaisans et LaNaTour

Nouveau pain valaisan sur le marché

Le pain Schiner, tel est le nom du baptême du nouveau pain que les boulangers-pâtisseries valaisans, les meuniers et les paysans mettent sur le marché à partir de ce week-end. Ce pain typiquement valaisan, de forme ronde, se compose à parts égales de seigle et de froment provenant de production intégrée, cultures respectueuses de l'environnement. L'initiative lancée et contrôlée dans le cadre du projet LaNaTour (agriculture, nature, tourisme) a été présentée hier au Moulin Semblanet, à Martigny-Bourg. Le pain Schiner est en vente depuis au prix de 2,90 francs la pièce de 500 g dans les boulangeries valaisannes.



Le pain Schiner présenté, de g. à dr., par MM. Bernard Augsburg, meunier; Urs Arnold, de l'Association des boulangers-pâtisseries valaisans; Josef Mangisch, membre, et Jean-Jacques Rard, de Fully, président de l'Association.

CENTRE DE LOISIRS

Chants de Bolivie

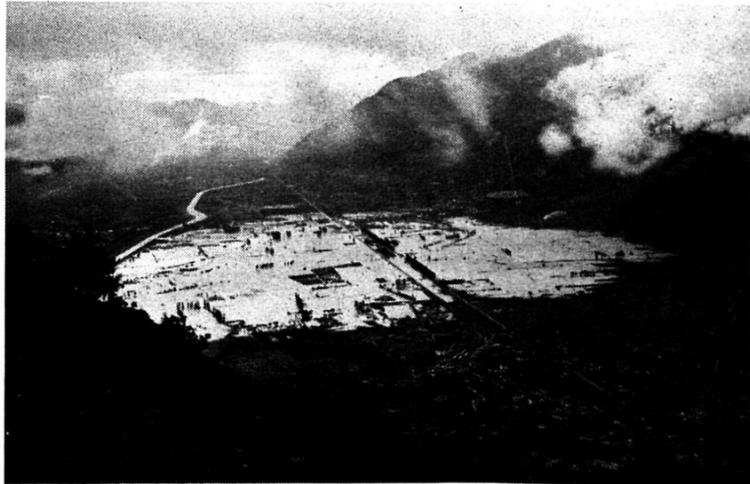
Luzmila Carpio s'illustre parmi les grandes voix traditionnelles qui captent l'attention des auditoires occidentaux. Elle chante la pluie, le vent, l'harmonie entre l'homme et la nature. Tout l'amour qu'elle porte à la vie se manifeste au travers de sa voix, extraordinaire de pureté et d'étendue.

Ce samedi 16 décembre dès 21 heures sur la scène des Petites Fugues du Centre de loisirs et culture des Vorziers, elle sera accompagnée au charango (petite guitare) et à la quena (flûte droite à bec).

Les anniversaires de l'Histoire à Martigny



Le comité de la Colonie de vacances d'enfants de Ravoire lors de la journée d'inauguration en 1958. (Photo L. Closuit)



La plaine du Rhône inondée le samedi 4 septembre 1948. (Photo L. Closuit prise depuis Ravoire)

MONTHEY - SAINT-MAURICE - SIERRE

Chœur du Collège de St-Maurice

Le Chœur du Collège de St-Maurice maintiendra vivante la tradition des concerts de Noël en cette fin de semaine. Placés sous la direction de M. Michel Roulin et avec la participation d'un ensemble instrumental, les 60 jeunes choristes se produiront ce vendredi 15 à 20 h. 30 à l'église de Val-d'Illiez, le samedi 16 à 20 h. 30 à l'église de Martigny-Croix et le dimanche 17 décembre à 17 heures à l'église de Sailon. Au programme figurent des œuvres de l'abbé Bovet, de l'abbé Pierre Kaelin, de Pierre Chatton et Jean Mamie. En deuxième partie, l'auditoire aura l'occasion d'entendre une messe inédite de la fin du XVIII^e siècle, intitulée «Missa del Signore Mozart» pour soli, chœur, orchestre et continuo.

Entrée libre, collecte à la sortie.

Sapins de Noël

Une vente de sapins de Noël aura lieu ce samedi 16 décembre de 8 h. 30 à 15 h. 30 à la «Maison» de Terre des Hommes, à Massongex. Il y en aura de toutes les grandeurs (de 70 cm à 2m50) et pour tous les goûts. Ambiance garantie et vin chaud à volonté.

Chœur Polyphonia

Une Heure musicale sur le thème de l'Avent aura lieu ce dimanche 17 décembre à 17 heures à l'église paroissiale de Vernayaz. Le Chœur mixte Polyphonia dirigé par M. Michel Veuthey sera accompagné par André Vouilloz et par l'organiste Marie-Marguerite Carron-Vouilloz qui ouvrira le programme avec un choral de Dietrich Buxtehude. Entrée libre.

Art et artisanat

La centrale de Vallorcine d'Electricité d'Emosson abrite samedi et dimanche de 14 à 18 heures sa 7^e exposition d'art et d'artisanat. Le vernissage prévu demain à 16 heures sera suivi d'un spectacle de danses «Rock d'Annecy». Entrée libre.

Epreuves annulées

Les quatre épreuves de Coupe d'Europe dames prévues du 18 au 21 décembre aux Crosets/Portes du Soleil sont annulées. L'enneigement précaire sur une partie de la piste des Mossettes rend impossible le déroulement de ces courses.

4 candidatures suisses

Sion, Interlaken, Davos et Swiss Alps (VS/BE) sont candidats aux JO d'hiver de 2006. Ce sont les quatre stations qui se sont annoncées avant le 30 novembre à minuit. Ce vendredi, le conseil exécutif du COS décidera de la suite à donner à ces candidatures. Le COS se déterminera lors de son assemblée des délégués le 27 avril 1996.

Semaines musicales

A l'enseigne des Semaines musicales de Crans-Montana, l'église de Montana recevra, jeudi 28 décembre à 20 h. 30, le Chœur Novantiqua de Sion et un ensemble instrumental baroque qui interpréteront la Messe en si mineur de Bach. Les solistes seront Naoko Okada (soprano), Annelise Théodoloz (alto), Laurent Dami (ténor) et Stefan Imboden (Basse). La baguette sera tenue par Bernard Héritier. Réservations aux (027) 41 46 40, 41 21 32 et 41 30 41.

Décès en Valais

Mme Renée Neurohr, Grône; Mme Augusta Buchard, 80 ans, Vex; M. Bernard Cupelin, 51 ans, Collombey; M. Denis Délèze, 73 ans, Basse-Nendaz; Mme Aurélie Moret, 93 ans, Salins; M. Bertrand Antille, 45 ans, Sierre; M. Gédéon Emery, 83 ans, Chermignon; M. Robert Rouiller, 79 ans, Troistorrents; Mme Eugénie Moix, 82 ans, Eison; M. Christophe Favre, 26 ans, Chippis; Mme Antoinette Udry-Roh, Erde; Mme Simone Besse, 73 ans, Chamoson; Mme Albertine Zufferey, 86 ans, Réchy; Mme Eugénie Lambiel, 78 ans, Saxon.

GRÔNE

Un livre sur la commune

Un passé à découvrir

Durant cinq ans, M. René Arbella a compulsé des milliers de documents aux archives communales, cantonales et fédérales. Il s'est déplacé en France, en Allemagne, en Autriche et en Italie pour trouver les maillons manquant à l'histoire de Grône.

Un gros livre, une véritable encyclopédie, vient de sortir de presse. Il est composé de 640 pages. Sur plus de 35 chapitres qui vont de la préhistoire à nos jours, l'âme de Grône, son rôle dans le canton, ses châtelains, ses procureurs, l'émigration et bien d'autres thèmes sont traités comme un grand reportage qui remonte dans le temps.

L'auteur, la Bourgeoisie et la Municipalité de Grône présidée par M. Guy Bruttin se sont constitués co-éditeurs. Les personnes intéressées peuvent se procurer cet ouvrage d'un poids supérieur à 3 kilos auprès de la commune et de M. René Arbella, 3979 Grône.



Le livre consacré à Grône.

CONCHES

Fromagerie de montagne

Soutien du Gouvernement

Le Conseil d'Etat a décidé de soutenir le projet de construction de la fromagerie de montagne de Conches sous réserve d'une décision semblable de l'autorité fédérale. Le coût de la construction est évalué à trois millions de francs. Le canton versera 700 000 francs. Des discussions sont en cours concernant la localisation. Le site actuellement évoqué est le village de Lax.

Ce projet est porté par une coopérative dont le comité est composé de jeunes producteurs à plein temps disposant d'une formation adéquate. D'une capacité de 2 millions de litres, cette fromagerie, si elle peut se réaliser, sera l'une des plus importantes du canton.

EDITO

DÉBAT D'IDÉES

par Adolphe Ribordy

Tribune libre

Paysans - Agriculteurs - Vignerons

Toutes professions paysannes souhaitent vendre les produits qu'elles cultivent, à un prix décent et raisonnable, or, ne pensez-vous pas qu'il y aurait mieux à faire que de se plaindre et de rendre responsable ceux qui n'y peuvent rien.

Votre situation est difficile certes mais pas encore dramatique. Il semble qu'il doit exister un moyen pour remédier à cet état de chose, par exemple, en organisant dans les principales villes et régions de notre pays, des centres de vente et de distribution, de façon à ne plus être tributaire des distributeurs et grandes surfaces, ce qui est le cas aujourd'hui.

Vous estimez, à juste titre, que ces matadors règlent le marché. Que ces géants du négoce vous font un tort considérable en important de grandes quantités de marchandises, celles que précisément vous produisez. Par exemple, les abricots qui sont mis sur le marché quelques semaines

avant la récolte du pays, il en va de même pour les pommes, poires, vin, etc. Dans le même temps, vous allez remplir vos sacs à provisions dans ces grandes surfaces. Un peu de logique et de bon sens devrait vous inciter à réfléchir. Il y a dans nos villes et villages des commerces qui ne demandent qu'à pouvoir vivre et travailler et qui subissent les mêmes problèmes que les vôtres... Essayez peut-être de suspendre vos achats dans ces grandes surfaces, vous qui êtes les premiers concernés. Le manque à gagner qui en résulterait serait beaucoup plus efficace quant au prix à payer aux producteurs. Quant à moi, je n'ai jamais pensé que le meilleur moyen de s'en sortir était de scier la branche sur laquelle ont est assis et de donner la verge pour se faire fesser... Sans grand tapage, enfoncez le clou au bon endroit où la douleur est la plus vive.

CHARLY GAILLARD

VOILÀ, ils sont tous réélus nos sept conseillers fédéraux et pour quatre ans.

Un Romand en tête, Jean-Pascal Delamuraz, une en queue, Ruth Dreifuss. Ce classement permet aux analystes politiques de disserter les résultats, en soulignant le poids d'une valve aortique et la prestation de la conseillère fédérale lors d'une fête de lutte.

Décidément, la politique suisse ressemble à sa chimie ou à sa microélectronique, tout est dans le milligramme ou le micron!

Enfin, nous sommes rassurés, nous avons un gouvernement.

La publication d'un livre blanc par les grands industriels du pays, sous l'égide d'un David de Pury, est en revanche plus inquiétante.

Voilà que l'économie fait la leçon à la classe politique.

Disons que c'est bien fait pour cette dernière qui n'a pas su rester dans son domaine et lorgne vers l'économie comme un enfant sur des bonbons.

Néolibéralisme, privatisations, économie dominante, tel est le credo des chantres de l'économie suisse.

Rappelons quelques principes.

La politique, c'est la gestion d'un pays, d'une cité.

Elle englobe l'économie, l'instruction, le social, la culture, la justice, la police, le maintien de l'ordre et de la sécurité collective, la gestion du patrimoine, eau, air compris.

La politique doit se soucier de la place financière suisse comme de la survie du petit agriculteur de montagne. Elle doit prendre en compte les intérêts de David de Pury comme celui du chômeur.

L'économie n'a pas les mêmes préoccupations. Encore qu'en l'occurrence, l'économie, c'est tout le monde, disons le monde industriel, n'a à se soucier que de ses propres intérêts.

La nuance est de taille.

Un monde fait de purs rapports économiques, c'est la loi de la jungle, le retour à la barbarie et à une forme d'esclavage.

C'est vrai que, le nez planté sur les bilans, certains en oublient l'Histoire.

La Révolution française et la prise de conscience sociale ont existé.

Définissons donc d'abord les sphères de compétences. Après, on peut dialoguer.

«Journal du Chablais»: Trois quarts de siècle

Le tri-hebdomadaire chablaisien «Journal du Chablais» célèbre samedi ses 75 ans. Fondé le 15 décembre 1920 sous le titre «Feuille d'avis du district de Monthey», il est devenu le «Journal du Haut-Lac» en 1968 puis le «Journal du Chablais» en 1993. Pour célébrer cet anniversaire, le journal publie dans les trois éditions de cette semaine quelques pages d'articles de l'époque. Une fête a été organisée mercredi en ville de Monthey pour marquer l'événement.

Une commune valaisanne recherche des familles

La commune de Binn, dans la vallée de Conches, veut attirer chez elle une ou plusieurs familles avec enfants en âge de scolarité. Elle a fait paraître mercredi des annonces dans la presse alémanique. Ce procédé inhabituel vise à éviter la disparition de l'école du village, qui manque d'élèves. L'annonce est parue dans 4 journaux de Suisse alémanique. La commune attend maintenant des réactions. Selon les réponses, une seconde série d'annonces sera envisagée. **Il manquera un élève** L'école primaire du village compte actuellement huit élèves. A la rentrée 1996, ils ne seront plus que six et l'Etat du Valais en exige un minimum de sept pour maintenir une classe. Si le nombre n'est pas atteint, les élèves devront se rendre à Ernen, distant de 10 km.

Affaire BCVs/Dorsaz: CEP constituée

Réunie en séance constitutive, la Commission d'enquête parlementaire (CEP) du Grand Conseil (Affaire BCVs/Dorsaz) a désigné Dominique Germann, de Sierre, vice-président, Florian Boisset, de Fully, rapporteur de langue française, et Thomas Burgener, de Viège, rapporteur de langue allemande. Elle a en outre établi le programme de travail qui débutera en janvier 1996. Il ne sera plus fait de communication avant que les députés valaisans soient en possession des rapports qu'ils recevront en primeur, comme il se doit, en temps voulu.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION: JOSEPH BUTZBERGER, député

Succession de Joseph Di Mambro

L'Office des poursuites et faillites de St-Maurice a fait valoir ses droits dans la succession répudiée de Joseph Di Mambro, le chef de l'Ordre du Temple solaire. En sa qualité d'administrateur de la succession, l'Office a adressé ses prétentions à la municipalité canadienne de Morin Heights. Des actifs existent au Canada et en Suisse. L'inventaire sera dressé et la faillite ouverte une fois tous les éléments en possession de l'Office. La procédure est identique à celle en vigueur pour une faillite d'entreprise.

Mort d'une recrue Interpellation de Bernard Comby

M. Bernard Comby a déposé une interpellation suite à la mort tragique de la recrue Pierre-Alain Monnet survenue en mars 1993 au cours d'une marche forcée. Le conseiller national valaisan demande au Conseil fédéral quelles sont les mesures concrètes prises pour éviter à l'avenir que de tels drames se reproduisent et s'il est prêt à suivre la procédure en cours sur le plan de la justice militaire dans le but de définir clairement toutes les responsabilités de ce drame. M. Comby s'interroge sur l'opportunité d'une réforme de la justice militaire et demande des précisions au Conseil fédéral suite aux propositions qui tendraient à faire juger les cas de cette gravité par les tribunaux ordinaires.

Budget sédunois approuvé

Par 56 voix contre 1, le Conseil général de Sion a approuvé mardi le budget 1996 de la Municipalité et des SI. Ce budget dégage un excédent de charges de 4,7 millions de francs. Au chapitre des investissements, un montant de 3,5 millions de francs sera consacré au parking souterrain du Scex, dont la construction devrait commencer au printemps prochain.

William Rossier président de l'OMC

Le Valaisan William Rossier, originaire de Leytron, a été nommé à la présidence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il est chef de la mission suisse auprès de l'OMC et de l'AELE. M. Rossier a tenu un rôle en vue lors des négociations de l'Uruguay Round au GATT.

Mobilière Suisse
Société d'assurances

Martigny Il y a beaucoup de bureaux et appartements à louer. Rarement, dans une situation aussi exceptionnelle.
Av. de la Gare / Rue de la Poste

S'adresser à K. Brönnimann, Gérant d'immeubles, Bundesgasse 35, 3001 Berne (031/389 76 15)
M. Deslarzes, Agent général, Rue du Nord 9, 1920-Martigny (026/22 46 16)

Dès le 01.01.96

Assurance des soins + NATURA pour adultes

Franchise Fr. 300.- **Fr. 162.20**
Franchise Fr. 600.- **Fr. 145.40**

Renseignez-vous maintenant à:

SUPRA
Caisse-maladie

026 / 23 20 72

Martigny

CONTROLE GRATUIT DE L'AUDITION ET ESSAIS DES DERNIERES NOUVEAUTES : APPAREILS AUTOMATIQUES OU AVEC TELECOMMANDE.

• Fournisseurs : AI-AVS-CNA-AMF

SURDITÉ DARDY
AUDIOPROTHÉSISTES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES

MONTHEY, Industrie 29 A, face parking Migros, 025/ 72 10 30
SION, Pré-Fleuri 5, 027/ 23 68 09
MARTIGNY, (Tous les jeudis), angle Av. Gare-Rue Léman 12, 026/ 23 36 30

Conducteurs. Attention enfants!

7 jours/24H / 24 **ASTRO TEL** 2,13 Frs.-Min.

VOYANCE
Directe par Téléphone
156 73 19

DUVETS NORDIQUES

CONTENU: PLUMETTE DUVETEUSE NEUVE D'OIES BLANCHES

160 x 210 cm Fr. **89.-**
200 x 210 cm Fr. **149.-**
240 x 240 cm Fr. **259.-**

TELEPHONEZ, FAXEZ OU ECRIVEZ-NOUS
LIVRAISON RAPIDE DANS TOUTE LA SUISSE JUSQU'A EPUISEMENT DU STOCK

DUVET SHOP S.A.
8, AV. DE FRONTENEX - 1207 GENEVE
TEL. 022 / 786 36 66
FAX 022 / 786 32 40

Lavez et séchez votre linge dans votre appartement avant de fois que vous le souhaitez! Vous n'aurez plus qu'à le glisser dans une armoire!

Vous n'avez besoin que de très peu de place, dans la salle de bains par exemple:

49,5 cm 49,5 cm
65 cm 67 cm

1090.- **448.-**

Lave-linge Electrolux EW 860 C Lave-linge automatique, capacité 3 kg. H 85, L 49,5, P 52 cm. Location/m. AS inclus **57.-**

Séchoir Novamatic T 31 Capacité 3 kg. Avec minuterie. H 67, L 49,5, P 49,5 cm. Location/m. AS inclus **24.-**

* Toutes les grandes marques livrables immédiatement à partir du stock. * Paiement contre facture. * Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition. * Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

FUST
ELECTROMENAGER
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

BOSCH **Electrolux** **AEG**
NOVAMATIC **Bauknecht** **Miele**

Villeneuve, Centre Riviera 021/960 26 55
Martigny, Marché PAM R. de Fully 026/ 22 14 22
Sion, Av. de Tourbillon 47 027/ 22 77 33
Vevey, Rue de la Madeleine 37 021/921 70 51
Réparation rapide toutes marques 155 91 11
Service de commande par téléphone 155 56 66

et dans toutes les succursales
Jelmoli
INNOVATION • GRAND PASSAGE

CONFEDERE

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration:
11, r. du Grand-Verger (1^{er} étage), 1920 Martigny
Case postale 216 - CCP 19-58-3
☎ rédaction (026) 22 65 76 - fax 22 49 18
☎ service de publicité: Publicitas, rue du Grand-Verger 11, 1920 Martigny
☎ (026) 22 56 27 - fax (026) 22 15 17
Agence de Martigny, rue du Rhône 4,
☎ (026) 22 10 48 - fax (026) 22 52 78
Succursale de Sion, avenue de la Gare 25,
☎ (027) 29 51 51 - fax (027) 23 57 60

Composition:
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 22 92 97
Impression:
Impress SA, Sierre

La vie sociale des communes valaisannes

Conthey et ses 45 sociétés

Suite de la 1^{re} page

Deux terrains de football sont à disposition du FC Erde et du FC Conthey sans compter les terrains d'entraînement autour de la salle polyvalente.

Pour le surplus, la commune met à disposition des nombreuses sociétés des locaux dans presque tous les villages de Conthey, quand ce n'est pas dans les anciennes écoles ou l'abri de protection civile.

En revanche, les fanfares ont leurs propres locaux de répétition, comme le tennis son court.

La rénovation de la Tour Lombardaz permet à l'organisation touristique qui gère les Coteaux du soleil d'avoir son pied-à-terre dans la première approche de cette région vers le tourisme.

Pour mention, on signalera le petit télésiège qui fonctionne aux Mayens-de-Conthey. Vie culturelle et vie sociale sont liées. Aussi les bibliothèques communales sont à mentionner, l'une à Premplaz, l'autre à Châteauneuf.

Enfin, la vie sociale profite aussi de deux couverts communaux aux Mayens-de-MY et aux Mayens-de-Conthey. Conthey n'était d'abord

qu'un coteau: c'est là que tout se déroulait.

Aujourd'hui, Châteauneuf et Plan-Conthey représentent près de 60% de la population. Il y a une mentalité de ville en plaine. Les villages, eux, restent à l'image de tous les villages valaisans. Tout cela dans une même communauté.

La réponse à cette évolution, ce sont les nombreuses sociétés qui cimentent la vie communautaire et un savoir-faire réel des autorités communales pour favoriser la bonne cohabitation et, bien sûr, la célèbre halle polyvalente. (RY)

- Football-Club Conthey, prés.: Christian Devènes, Conthey
- Football-Club Erde, prés.: Willy Fontannaz, Premplaz
- Ski-Club Zanfleuron, prés.: André Reynard, Daillon
- Ski-Club Sanetsch, prés.: Stéphane Dessimoz, Premplaz
- Ski-Club Derborence, prés.: Philippe Udry, Aven
- FSG L'Etoile, prés.: Serge Quennoz, Conthey
- Gym Hommes, prés.: Yves Duc, Conthey
- Gym Dames L'Hirondelle, prés.: Marie-Laurence Mermod, Conthey
- Société de gym des aînés, prés.: Jeanine Gabbud, Conthey
- VBC Derborence, prés.: Marc-André Germanier, St-Séverin
- Basketball-Club Helios, prés.: Michel Huser, Vétroz
- Société de lutte, prés.: Pierre-Alain Fumeaux, Sion
- Tennis-Club, prés.: Pierre Caloz, Conthey
- Club de Marche, prés.: Gabriel Germanier, Conthey
- Club des fondeurs, prés.: Claude Fontannaz, Pont-de-la-Morge
- Club des Amis du cheval, prés.: Jean-Bernard Zambaz, Conthey
- Badminton, prés.: Patrick Antonin, Premplaz
- Karate-Club Premplaz, prés.: Georges Roh, Erde
- Chorale de St-Séverin, prés.: Michel Duc, Sensine
- Chorale St-Théobald, prés.: Félix Evéquo, Conthey
- Chorale de la Ste-Famille, prés.: Ch-Albert Roh, Premplaz
- Chanson des Fougères, prés.: Christian Maye, Conthey
- Chorale d'Aven, prés.: Marie-Antoinette Varone, Aven
- Chorale Notre-Dame, prés.: Jean-Michel Fumeaux, Daillon
- Fanfare La Persévérante, prés.: Christian Fumeaux, Sensine
- Fanfare La Lyre, prés.: Philippe Dayen, Conthey
- Fanfare La Contheysanne, prés.: Gérald Roh, Aven
- Fanfare Edelweiss des Diablerets, prés.: Dominique Germanier, Erde
- Tambours de Conthey, prés.: Jean-Marc Léger, Premplaz
- Groupe folklorique «A Cobva», prés.: Fabienne Auderset, Erde
- Scouts Derborence, prés.: Eric Wuest, Pont-de-la-Morge
- Comité des parents du groupe scouts Derborence, prés.: Jean-Baptiste Evéquo, Conthey
- Troupe Jalune, prés.: Fabien Moulin, Conthey
- Société de tir, prés.: Piere-André Fontannaz, Erde
- Conseil pastoral de Conthey, prés.: Jean-Michel Berthouzoz, Conthey
- Conseil pastoral de la Ste-Famille, prés.: Jacques Dessimoz, Premplaz
- Bibliothèque Erde, prés.: Brigitte Roh, Premplaz
- Bibliothèque Conthey, prés.: Françoise Debons, Conthey
- Ludothèque, prés.: Yelda Terretaz, Aven
- Baraka, prés.: Anne Bianco, Conthey
- Société de développement, prés.: Innoncent Fontannaz, Conthey
- UCCP, prés.: Gérard Vuagniaux, Conthey
- UCC, prés.: Paul Gilibert, Conthey

Les Tambours de Conthey



Les Tambours de Conthey, dans leurs costumes, style 1830.

Chaque société de Conthey aurait mérité une description particulière, mais l'une d'entre elles a retenu notre attention parce qu'elle n'est pas commune à tous les villages valaisans et surtout parce qu'elle a fière allure. Ce sont les Tambours de Conthey.

La société a 31 ans d'âge.

C'est sous la houlette d'Albert Léger qu'est né, en avril 1964, ce groupement dans les villages du coteau comme pour faire savoir à la plaine qui commençait son développement, que là-haut, à Aven, à Erde, à Premplaz, à Daillon, il y avait aussi des habitants et des jeunes!

1966, le 4 janvier précise la chronique, les membres reçoivent leur tambour. La même année, les premiers costumes sont inaugurés en même temps que la bannière.

En 1973, c'est la consécration,

Conthey reçoit la 4^e Fête de l'Association des fifres et tambours du Valais romand.

1974, les membres sont habillés de costumes portés par le Régiment valaisan au service du Roi de France, style 1830, et ils sont beaux ces costumes.

En 1984, la société des tambours organise la 15^e Fête de l'AFTVR. En 1989, elle a fêté ses 25 ans et, en 1997, elle recevra à nouveau les sociétés sœurs du Valais romand.

Ce groupement est composé d'une quinzaine de membres, est dirigé par Albert Léger et le comité se compose de Jean-Marc Léger, président, Joël Roh, vice-président, et Alexandre Evéquo, secrétaire.

Il dispose d'un local de répétition à Premplaz et les membres se réunissent deux fois par semaine pour les répétitions.

Des jeunes assurent également la

relève. Les productions sont en harmonie avec les costumes et sont d'origine plutôt classique. Les Tambours de Conthey se produisent, en plus des participations aux fêtes valaisannes, romandes ou suisses, lors de fêtes communales, à la Fête-Dieu notamment. La société n'a aucun caractère politique, ce qui lui permet de dépanner les fanfares locales lors de l'une ou l'autre prestation. Une équipe bien sympathique que celle des Tambours de Conthey, qui participe pleinement à la vie sociale et surtout qui a belle allure dans son seyant costume. (RY)

Rouler sur l'or ?



Inutile ! La nouvelle Lantra est disponible à partir de Fr. 21'990.-

La moitié moins chère que ce qu'elle paraît : avec 2 airbags, HiFi, direction assistée, toit ouvrant électrique, alarme et garantie de 3 ans.

CLIP
AUTOMOBILES SA

Route Cantonale
CONTHEY

☎ (027) 36 64 24

Prix, TVA incluse
Tout compris
HYUNDAI

Café-Restaurant

Francis et Marie-Thérèse MENOUD
Route de Derborence
1964 ERDE-CONTHEY
☎ (027) 36 13 26



de la Poste

Nos spécialités:

FONDUES FRIBOURGEOISES
RACLETTE
ASSIETTE DU JOUR
PETITE CARTE

Fermeture hebdomadaire:
dimanche dès 14 heures et lundi



FIDUCIAIRE
CHRISTIAN DESSIMOZ

Comptable
Contrôleur de gestion diplômé

Avenue de la Gare 39
1964 CONTHEY

Tél. (027) 36 30 31
Fax (027) 36 30 35

Un million de personnes nous font confiance

Un million de clients apprécie «sécurité, proximité, personnalisation et conseils» et font confiance aux Banques Raiffeisen. Voulez-vous en savoir plus? N'hésitez pas à nous contacter; c'est avec plaisir que nous vous renseignerons.

RAIFFEISEN



La crédibilité bancaire Banque Raiffeisen de Conthey

ERDE ☎ (027) 36 40 50
CONTHEY ☎ (027) 35 38 50

CAFÉ-RESTAURANT

Les Fougères

A. DÉLITROZ

Chef de cuisine

☎ (027) 36 15 18

1964 CHÂTEAUNEUF-CONTHEY



CONTHEY

est
dans la course

ECLAIRAGE

BD'96 du 6 au 9 juin à Sierre

Nouvelle implantation et un centre permanent

Treize, 13, XIII... Les superstitieux auront du souci à mentionner ce chiffre sous les dates du Festival BD'96 qui se déroulera à Sierre du 6 au 9 juin prochains!

Le Festival international de la BD ne jouera pas leur jeu et, contrairement à certains hôteliers qui préfèrent créer la chambre 12 bis, les organisateurs de la manifestation ont choisi de plonger avec délectation dans cette nouvelle aventure du Festival BD en réservant trois surprises de taille aux visiteurs:

★ **Un site tout différent**
BD'96 quitte le quartier du Bourg qui a accueilli ses petites sœurs de 1987 à 1995 pour venir s'installer en pleine ville, dans un périmètre comprenant la place de l'Europe, la bibliothèque, l'école de Borzuat et le tout nouveau centre BD.

★ **Un Centre BD à Sierre**
Attendu depuis longtemps, le Centre permanent de la bande dessinée ouvrira ses portes — pour une première étape — à l'occasion de BD'96. Expositions temporaires liées à la BD et à l'illustration, spécialisation sur la BD Suisse, cours de formation et stages de BD y seront organisés. Le Centre accueillera également les locaux administratifs du Festival. Le coût est dévisé à 300 000 francs: montant pris en charge à parts égales par la commune de Sierre et le Festival. L'achèvement définitif est agendé pour le début 98.

★ **Un hôte d'honneur de marque: le Japon**
La BD japonaise ou manga fait couler beaucoup d'encre depuis qu'elle est également disponible sur notre marché. Assimilée trop systématiquement aux dessins animés bon marché proposés sur les chaînes de télévision, elle génère un merchandising important, séduit un public jeune et heurte quelquefois les adultes peu habitués à son style graphique et qui découvrent parfois dans ce qu'ils ont choisi pour leurs enfants des scènes de violence ou de sexe qu'ils ne souhaitaient pas leur destiner.

Les japonais sont parmi les plus importants consommateurs de BD au monde. Les publications qui leur sont destinées sont inno-

brables tant par les publics auxquels elles s'adressent que par leurs styles graphiques.

A travers les expositions qui lui seront consacrées, le Festival BD — qui ne pouvait pas ignorer plus longtemps cette facette importante du 9^e art — n'a pas la prétention d'être exhaustif sur la manga mais de permettre à chacun de comprendre les différences et similitudes existantes entre deux façons d'aborder le mode d'expression «bande dessinée» au pays du Soleil Levant et en Europe.

L'affiche de BD'96, qui reprend une partie de la célèbre vague du peintre Hokusai, innove également en soulignant le millésime 1996 consacré à la bande dessinée japonaise.

Concours nouveaux talents

Le thème de l'édition 1996 est

imposé: «Ô Miracle!»

Sur une page, au format A3 et sur un support souple, les auteurs imagineront une bande dessinée sur le thème du miracle. Au dos de leur planche, ils indiqueront leurs nom et adresse et enverront leur œuvre avant le 10 avril 1996 (dernier délai d'envoi) au Concours Nouveaux Talents - Festival BD'96.

Les œuvres reçues seront soumises à un jury, placé sous la présidence du dessinateur français Baru.

Les quarante meilleurs travaux sélectionnés par le jury seront présentés aux visiteurs du Festival BD'96 dans le cadre d'une exposition spéciale. Cinq lauréats se partageront une planche de prix de Fr. 10 000.—; 1^{er} prix Fr. 3000.—; 2^e prix Fr. 2500.—; 3^e prix Fr. 2000.—; 4^e prix Fr. 1500.—; 5^e prix Fr. 1000.—.

Leurs œuvres seront éditées

sous forme de plaquette ainsi que dans la *Weltwoche* et le *Journal de Genève*.

Enfin, ils seront invités à Sierre, pour le Festival BD'96 où se déroulera la remise des prix du concours.

Renseignements pratiques:
Les œuvres au format A3 et sur support souple sont à adresser d'ici au 10 avril 1996 au Festival BD'96 - CP 707 - 3960 Sierre. Renseignements et conditions de participation sont disponibles sur demande au bureau du Festival (027 / 55 90 43).

BD'95: le bilan

Avec 42 786 spectateurs, le Festival n'a pas attiré autant de monde que l'année précédente où le record de 46 284 entrées avait été enregistré.

La morosité économique semble être en partie responsable de

cette diminution. Sans oublier que les dates du Festival coïncidaient avec un événement majeur pour le Valais: la présentation à Budapest de la candidature de Sion pour les Jeux Olympiques de 2002.

Les éditeurs et exposants présents ont également ressenti cette baisse qui s'est répercutée sur les chiffres d'affaires. Pourtant, le Festival demeure un des rendez-vous incontournables pour les bédéphiles.

Les auteurs présents étaient au nombre de 130. Jamais Sierre n'en avait accueilli autant par le passé.

La baisse de fréquentation s'est également répercutée sur les comptes. Les recettes ont totalisé Fr. 931 174.80 et les dépenses Fr. 946 046.60. Les comptes bouclent ainsi sur une perte de Fr. 16 143.10.



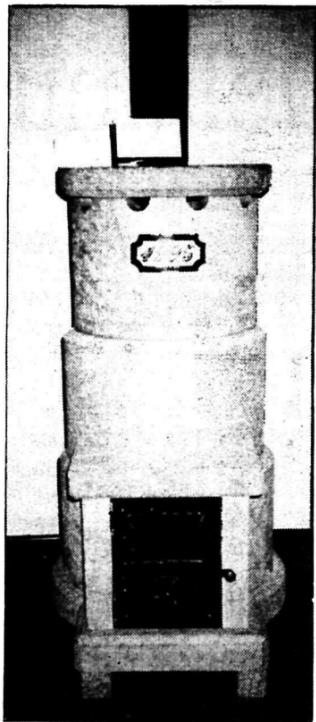
Un indice
Une information

n'hésitez pas!
(026)
22 65 76

Abonnez-vous
au
«Confédéré»

Fourneaux pierre ollaire

Prix catalogue: Fr. 6920.—



FOURNEAU EN PIERRE OLLAIRE «DEVERO» «VIGEZZO»

Prix catalogue: Fr. 5820.—



- Données techniques
- Revêtement extérieur en pierre ollaire
 - Four en fer
 - Possibilité de chauffage à l'air dans locaux contigus
 - Grande capacité de chauffage
 - Consommation modique
 - Dimensions: 54x135 cm
 - Poids: 650 kg
 - Ces 2 modèles sont à voir dans notre

EXPOSITION

Notre super offre de
NOËL

**ZUCHUAT
RAYMOND**

CARRELAGES-CHEMINÉES
1920 MARTIGNY

Avenue du Grand-Saint-Bernard 30
Tél. (026) 22 72 20 - Fax 22 94 20

«DEVERO» Fr. 6228.— TVA incl.

«VIGEZZO» Fr. 5238.— TVA incl.

LA GRILLE DU CADEAU CACHE

- J Jolie Jeune
- L Lotions Laques Ligne
- M Maquiller Miroir Montré Mirer Mèche
- N Nippé Nette
- O Ouatiné Orné
- P Parfumer Pomponner Propreté Peigner Poudrer Parer Pâmer Puisé Plein Pointe Poncé Preuve Premier
- R Ravir Rêver 2x Riche Remis Remède Rincer Réuni Reflets Repos
- S Savonnette Soigner Spécifier Soins Séchoir Servir Super Signe Situé Style
- T Toilette Tremper Talquer Traceur Teint Tyler Toute Titre
- V Versé Vivre

P	S	R	E	P	U	S	N	E	R	R	O	R	N	E	E	E	R	L	B	X	M	S	R	R	P	R	R	E	
R	O	E	A	R	U	I	R	E	C	E	E	E	R	C	T	I	I	A	E	I	S	N	E	E	I	E	I	E	L
E	U	U	R	O	P	I	T	O	N	R	M	V	U	T	V	V	E	L	O	N	I	P	P	C	C	O	V	F	Y
L	A	V	D	P	V	U	S	G	O	A	I	O	E	N	A	D	L	H	O	O	G	O	E	N	H	U	R	E	T
L	T	E	E	R	A	M	I	E	P	P	D	N	E	R	I	E	C	U	S	J	S	I	I	C	E	E	T	I	S
I	I	R	E	E	E	A	M																						
U	N	S	B	T	B	R	E																						
Q	E	E	I	E	T	T	R																						
A	E	Q	H	L	R	E	S																						
M	U	H	E	A	U	M	N																						
E	T	P	C	Q	B	T	O	N	E	C	E	V	E	J	T	F	E	S	T	L	D	E	R	R	O	M	R	I	E
N	O	E	L	U	I	I	I	N	O	V	I	M	T	P	E	T	M	I	I	Y	R	E	T	N	I	O	P	G	V
E	U	A	A	E	O	V	T	T	T	V	E	T	A	T	I	U	A	G	H	T	P	I	N	T	I	M	E	E	E
R	T	E	T	S	I	D	O	S	R	R	A	R	E	O	N	L	N	N	S	R	U	E	T	A	X	I	F	R	R
R	E	M	E	D	E	N	L	E	C	E	E	S	B	R	T	E	E	E	M	I	R	E	R	E	N	G	I	O	S

SUN STORE
Pharmacie Parfumerie Diététique

Si vous découvrez dans la grille ci-dessus le mot caché, votre SUN STORE vous récompensera. Pour ce faire retrouvez dans la grille les mots publiés et formez un cercle autour de chaque lettre. Lorsque vous aurez encerclé tous les mots, il vous restera les lettres composant le mot caché. La grille terminée doit être apportée dans votre «SUN STORE» Monthey: Centre MMM La Verrerie - Centre La Placette — Martigny: Centre MM Le Manoir — Sion: Les Galeries Sédunoises, avenue de la Gare 15 - Centre MMM Métropole — Noëls-Sierre: Centre La Placette, qui vous offrira jusqu'au 30 décembre 1995 un sachet contenant différents produits en taille d'essai. Produits indispensables à votre beauté et votre bien-être. De plus, 5 cartes «Avantages VIP», d'une valeur de Fr. 50.— chacune, seront tirées au sort parmi les grilles exactes remises à SUN STORE de votre choix. (Les gagnants seront avisés personnellement).

Un mot de: 10 lettres

Prénom: _____ Adresse: _____ N°/Localité: _____

ÉLECTIONS

Jean-Pascal Delamuraz premier de classe La force de l'homme et du politicien



Est-ce une banalité?

5 décembre début d'après-midi, par souci de garder leur identité, les quatre partis gouvernementaux expliquent ne pouvoir assurer une plate-forme politique commune. Tout à leur honneur.

Il faut avoir la sagesse de dire qu'il est difficile de remplir un contrat exigeant, plutôt que de manquer à ses engagements.

5 décembre fin d'après-midi, par souci d'être le Groupe le plus fort du Parlement, le Parti socialiste annonce qu'il intègre Christian Grobet, ex-socialiste - de l'alliance de gauche, Georges Spielmann, PDT et Joseph Zisyadis, Pop, soit des communistes. Le PSS déclare: «ainsi la représentation de la gauche au Conseil national et dans les commissions sortira renforcée de cette décision et correspond à la politique progressiste en Suisse».

Cette opération de récupération servira la quantité, mais desservira la crédibilité des défenseurs de l'identité politique.

Arithmétique ou philosophie? Le Parti socialiste a choisi.

Que dirait le PSS si l'UDC avait intégré le parti des automobilistes? Que dirait le PSS si le PRD s'était rapproché de l'extrême-droite?

Comment se retrouve le PSS qui, par la voix de son président, affirmait au soir des élections que les partis bourgeois n'avaient plus de ligne?

Mais il y a plus inquiétant. Comme le veulent les collaborations politiques, il faudra bien que les socialistes donnent quelque chose aux communistes. Ils ne sont pas seulement ensemble pour faire un nombre, mais une politique. Et l'on sait que les parlementaires qui appartiennent au PSS suivent une discipline de groupe, une liberté de décision étant pratiquement inexistante. Alors dans ces cas, comment les représentants socialistes pourront-ils se sentir à l'aise, eux qui ont été élus le plus souvent pour défendre une politique socialiste et non une politique communiste? Mais il y a plus inquiétant encore. Pratiquement aucune réaction ni des médias ni d'autres partis, alors que pour la première fois dans l'histoire suisse, un parti gouvernemental ouvre son groupe à un groupuscule extrémiste, aux communistes et à leurs dérivés en l'occurrence.

La conduite des affaires de ce pays serait-elle tombée dans une telle indifférence, qu'une telle option politique en devienne banale?

Monique Pichonnaz Oggier

Les sondages le situaient en dernière position. Une campagne de presse appelait à son retrait du Conseil fédéral. L'Assemblée fédérale lui accorde le meilleur résultat en le réélisant par 193 voix au Conseil fédéral et, en l'élisant président la Confédération par 165 voix. Les représentants du peuple et des cantons à Berne confirment ainsi leur confiance à un homme de valeur qui met ses qualités et ses capacités au service de notre pays. Pays qui en ces temps difficiles a besoin d'un président de cette trempe. Merci Monsieur Delamuraz.



Photo A.S.L.

Jean-Pascal Delamuraz et l'avenir

SLI. Monsieur le Président, pour l'avenir de la Suisse, qu'est-ce qui est important?

JPD. Que les Suisses s'écoutent et combattent toute forme d'indifférence, dans les rapports intérieurs comme dans les rapports extérieurs.

A l'intérieur, nous devons tout mettre en œuvre pour créer de bonnes conditions de dialogue:

- ° entre les régions
- ° entre partenaires sociaux
- ° entre villes et campagnes
- ° entre les jeunes et les moins jeunes.

La Suisse est faite de minorités, chacune d'elles doit pouvoir s'exprimer; la démocratie directe en fournit les moyens.

La démocratie directe crée les conditions d'un dialogue ouvert; ce débat ouvert est nécessaire pour créer la confiance entre nous.

SLI. En tant que président de la Confédération quelles sont vos priorités?

JPD. Etre à l'écoute des Suisses pour créer la confiance entre tous les Suisses et toutes les régions du pays.

Consolider les réformes en cours, sur le plan politique et économique.

Poursuivre mon combat pour l'ouverture de la Suisse et en assurer l'ancrage dans le pays. Dialogue intérieur et extérieur sont les deux piliers de la maison Suisse.

Le monde est devenu un village dont l'Europe est un quartier et la Suisse l'une des maisons. Elle est solide et belle mais il faut veiller à son entretien.

SLI. Tant le président de la Confédération que le Conseil fédéral ne peuvent agir seuls, qu'attendez-vous du Parlement, des partis, du peuple?

JPD. Le Conseil fédéral a besoin de l'appui critique et constructif du Parlement, des cantons et du peuple.

Débattons les vraies priorités. Solidarité intérieure et équilibre régional. Recherche et formation. Assurances sociales. Infrastructures performantes, routières et ferroviaires.

Ancrage extérieur de la Suisse, sur le plan politique - je pense à notre rôle dans le cadre de notre présidence de l'OSCE en Bosnie et sur le plan économique avec de bons accords internationaux en Europe et hors de l'Europe.

Tous ces enjeux impliquent l'appui critique et constructif de tous les responsables, publics et privés et bien sûr du peuple.

Interview

Monique Pichonnaz Oggier

Réactions

Jacques Martin,
conseiller aux Etats vaudois

«Jean-Pascal Delamuraz fait la démonstration, par l'intervention qu'il va subir, qu'il est un homme normal et qu'il assume des responsabilités politiques. Son comportement est un signe de courage politique, d'équilibre physique et psychologique. Sa remarquable élection concrétise la qualité de travail d'un homme qui s'engage et qui a la capacité de le conduire jusqu'au bout. Parfois avec des échecs, comme le veut la politique qui comprend des échecs et des réussites. Pour exemple: les votations agricoles et le GATT. J'ai l'espoir que cette opération se passera le mieux possible et le confortera encore pour remplir sa tâche de président de la Confédération. C'est ce que je lui souhaite.»

Philippe Pidoux,
conseiller national vaudois

«Les campagnes de presse ont des résultats qui ne sont pas toujours les résultats de ceux qui les recherchent.»



Photo A.S.L.

Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz élu président de la Confédération pour 1996 avec son épouse Catherine, sa fille Carole et son fils Alain.

FÉLICITATIONS

Belle élection aussi pour Kaspar Villiger qui obtient 175 voix, lequel dans ses fonctions au DMF et celles qu'il vient de prendre aux finances a prouvé qu'il est un homme d'Etat.

François Couchepin, chancelier de la Confédération a reçu 138 voix, élu en dernière position il a subi la réaction de la gauche mécontente des résultats de Mme Dreifuss 124 voix et de M. Leuenberger 144 voix.

Autres résultats: Arnold Koller, 176 voix; Flavio Cotti, 171 voix et Adolf Ogi 164 voix.

**FÉLICITATIONS ET BON VENT
À NOS AUTORITÉS FÉDÉRALES.**

DE MARTIGNY A SION

Choeur Novantiqua

Pour clore avec faste les festivités liées à ses quinze ans d'existence, le Choeur Novantiqua de Sion que dirige Bernard Héritier interprétera la Messe en si de Jean-Sébastien Bach ce samedi 16 décembre à 20 h. 30 à la Cathédrale de Sion. Les solistes seront Nao Okada (soprano), Annelise Théodoloz (alto), Laurent Dami (ténor) et Stephan Imboden (basse). Réserv. au (027) 22 85 93.

Roland Pierroz à la TSR

Du 18 au 22 décembre à 18 h. 40, la TSR diffusera une émission intitulée «Le festin de Pierroz». Filmé par Francis Reusser, le maître queux Roland Pierroz présentera une série de recettes destinées à l'élaboration d'un menu de fête. La série de cinq séquences sera ponctuée, le 23 décembre, d'un portrait de cinquante minutes du maître du Rosalp.

Koss à Verbier

Triple médaillé d'or aux JO de Lillehammer en patinage de vitesse (1500, 5000 et 10 000 mètres), Johann Olav Koss était de passage mardi à Verbier. Le sportif norvégien était accompagné de la nageuse australienne Samantha Riley et du journaliste de télévision américain Greg Lewis. Koss a rejoint les responsables de la World Federation of the Sporting Goods Industry, dont le siège est à Verbier depuis le 1^{er} juillet 1995.

Sur l'agenda

SION. Lundi 18 déc. à 20 h. 30 à la salle de la Matze, la «Stagione d'Opera Italiana» de Milan interprétera «Nabucco», de Verdi. Réservations au (027) 22 85 93.

SAVIÈSE. Dimanche 17 décembre à 17 heures à l'église de Saint-Germain, concert par le Choeur des Rives du Rhône en faveur de la Fondation Serra do Mel sur l'initiative du mouvement Musique Espérance. Entrée libre, collecte à la sortie.

SION. Vendredi 15 et samedi 16 décembre à 20 h. 15 au Théâtre de Valère, la Compagnie de danse Bruno Verdi interprète «Chant de nuit».

Promotion civique, vernissage et soirée de gym à Fully

Trois manifestations tiendront l'affiche ce week-end du côté de Fully:

Les jeunes gens de la classe 1977 seront reçus ce vendredi à 19 heures à l'ancienne salle de gymnastique lors de la traditionnelle cérémonie de promotion civique.

Dans le même temps, à l'Espace socio-culturel, il y aura le vernissage d'une exposition de plusieurs milliers de papillons et coléoptères issus de la collection de M. Jean Arlettaz. Cette exposition de la Commission culturelle est à découvrir jusqu'au 15 janvier.

Enfin, samedi 16 décembre à 20 h. 15, la société des Amis-Gym donnera sa soirée annuelle à la salle de Charmot. Après la présentation de la section, le curé Gérard Woide procédera à la bénédiction du nouveau drapeau de la section.

Noël de l'Amitié

La Jeunesse radicale «L'Amitié» de Fully organise ce samedi 16 décembre son traditionnel «Noël des enfants». Le Père Noël et des surprises attendent petits et grands dès 14 h. 30 au Cercle Démocratique.

Fully: budget 1996

Austérité, rigueur et prudence

«Austérité, rigueur, prudence dans la gestion communale ordinaire et volonté mobilisatrice mais raisonnable dans les investissements». C'est en ces termes que l'Administration communale de Fully a défini sa stratégie à l'heure de l'élaboration du budget 1996 de la Municipalité et des SI, budget approuvé mercredi par le Conseil général par 31 voix et 4 abstentions.

Dans son message, l'administration Ançay relève qu'à Fully, «la situation économique reste globalement difficile». La masse des revenus de personnes salariées s'est cependant relativement bien maintenue, les revenus agricoles et viti-viticoles se sont légèrement consolidés, le nombre de chômeurs s'est stabilisé et le nombre de per-

sonnes assistées a sensiblement diminué.

Le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de 670 000 francs. Les dépenses représentent un montant de 9,7 mios de francs et les recettes sont budgétisées à 10,4 mios de francs (+ 5,9% par rapport à 1995). L'augmentation provient essentiellement des recettes fiscales et en particulier des impôts sur le revenu et sur la fortune des personnes physiques.

En ce qui concerne les investissements, la priorité va à l'achèvement du collège de Saxé (1,8 million) qui ouvrira ses portes en septembre prochain. Un montant de 650 000 francs sera en outre utilisé dans les secteurs des travaux publics, de la protection et de l'aména-

gement de l'environnement, des services économiques, du traitement et de l'enlèvement des ordures. A noter qu'une somme de 50 000 francs sera consacrée à l'entretien du Rhône et des canaux.

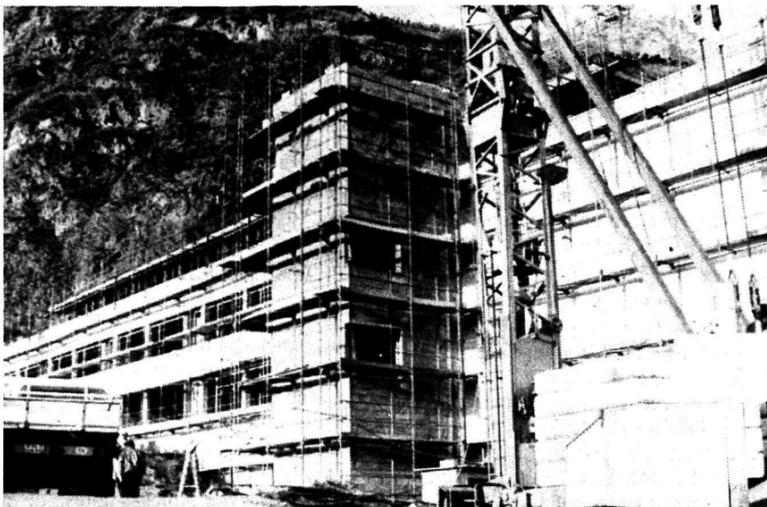
Un mot encore sur la place du Petit-Pont. Une commande d'avant-projets a été effectuée sous la forme d'un concours ouvert aux bureaux d'architectes, concours remporté par Chabbey & Voillat, à Martigny. Le but de la démarche est de réhabiliter cette parcelle de 7500 m² qui sert actuellement de dépôt et de parking (Cf. Confédéré du 1^{er} décembre). L'exécutif présentera l'année prochaine un dossier au Conseil général qui pourra ainsi se prononcer sur la suite à donner à ce projet d'aménagement.

PRIX DE L'ETAT DU VALAIS Lauréats connus

Le Conseil d'Etat a attribué les prix de l'Etat du Valais au cours de sa séance du 4 octobre.

Trois prix d'encouragement seront décernés le vendredi 12 janvier à la Maison Supersaxo, à Sion, à Mme Karin Pfammatter, chanteuse classique (Hambourg), Vital Bender, poète (Charrat) et Philippe Becquelin, caricaturiste (Lausanne). La cérémonie débutera à 11 heures.

Quant au prix de consécration de l'Etat du Valais, il sera remis à M. György Sebök, instrumentiste et professeur de piano, en date du 1^{er} mars 1996.



La priorité de la commune de Fully, c'est l'achèvement du Collège de Saxé.

CONTHEY

Eglise de St-Séverin

Concert de l'Avent de La Lyre

La fanfare La Lyre de Conthey a le plaisir d'annoncer son traditionnel concert de l'Avent pour le dimanche 17 décembre à 17 heures à l'église de St-Séverin.

En première partie, La Lyre a invité cette année la chorale «Notre Dame» de Daillon. Cet ensemble interprétera quelques chants sous la direction de M. Claudy Evéquo.

En seconde partie se produira la fanfare La Lyre sous la direction de M. Christophe Jeanbourquin. Les solistes de la soirée seront Jacques Claivoz et François Roh.

L'entrée à ce concert est libre. Le vin chaud et les gâteaux seront servis à l'issue des prestations. Nul doute que l'atmosphère qui règne dans l'église de St-Séverin chaque année au concert de l'Avent attirera une nouvelle fois un nombreux public, auquel La Lyre souhaite une sympathique soirée en sa compagnie.

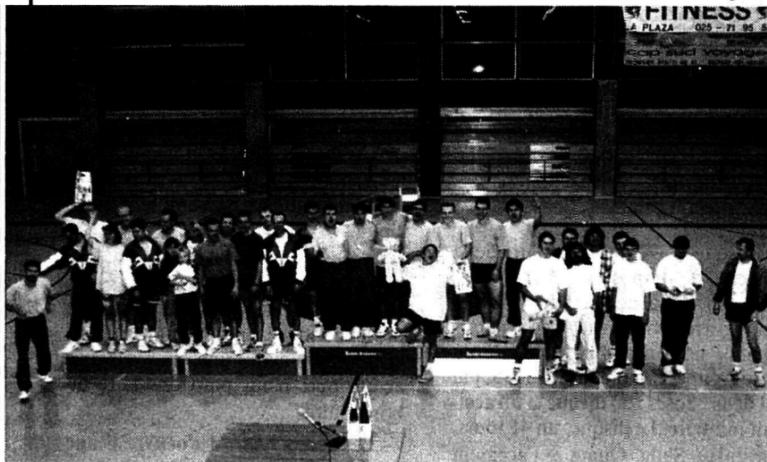
D'autre part, la société vient de mettre sur pied un nouveau cours de solfège, ceci dans le cadre de l'école de musique. Si votre enfant souhaite apprendre la musique, prenez sans tarder contact avec Jacques Claivoz, responsable de l'école de musique au (027) 36 22 37 ou Philippe Dayen au (027) 36 56 59.

Florence Vouilloz expose à Saillon



Jeune artiste-peintre de Saxon, Florence Vouilloz expose ses huiles et aquarelles à la Galerie Stella Helvetica. C'est la deuxième fois que l'espace culturel saillonain accueille cette artiste qui présente ses oeuvres jusqu'au décembre tous les jours de 15 à 19 heures.

ABVG: Tournoi de Unihockey



Le traditionnel tournoi de Unihockey des actifs de l'Association bas-valaisanne de gymnastique s'est récemment disputé à Monthey. Onze équipes y ont participé en présence de Mme Denyse Bender, présidente de l'ABVG, et de M. Georges Nellen, président d'honneur de l'ABVG. La victoire est revenue à Fully devant Monthey et Saint-Maurice. Le tournoi de printemps aura lieu le 1^{er} mars.

Calendrier pour les amis des reines



Les amis des reines seront heureux d'apprendre la parution d'un calendrier illustré de superbes photographies. Ce calendrier publié aux Editions Calreines, à Ardon, est mis en vente au prix de 35 francs. Renseignements au (027) 86 79 31 ou au (077) 29 16 30.

MARTIGNY-BOURG

Dimanche à 16 h. 30

Concert de Noël de l'Edelweiss

La fanfare municipale Edelweiss donnera un concert de Noël ce dimanche 17 décembre dès 16 h. 30 à l'église de Martigny-Bourg. Sous la direction de M. Pascal Emonet, les musiciens interpréteront un programme de onze pièces, dont quatre avec le concours du Choeur d'enfants des 5^e et 6^e primaires des écoles de Martigny. Entrée libre.

Rappelons par ailleurs qu'une audition des élèves de l'Edelweiss aura lieu le lundi 18 décembre dès 19 heures au 2^e étage du bâtiment de la Grenette.

SPORTS

Basketball et hockey sur glace

Ce week-end

BASKETBALL. Le BBC Martigny disputera son dernier match de championnat avant la pause de fin d'année ce samedi à Viganello. Coup d'envoi du match à 17 heures. Pour sa part, le BBC Martigny féminin est au repos ce week-end. Mercredi prochain, les filles de l'entraîneur Schütz seront en déplacement à Epalinges.

HOCKEY SUR GLACE. Le HC Martigny a obtenu les deux points de la victoire (4-1) mardi face à GE Servette. Silietti, Bonito, Escher et Evéquo ont trouvé le chemin des filets. La formation de Kent Ruhnke disputera son dernier match avant la pause demain à Lannau.

Et en avant la musique...

Comme quoi tout est possible. Jean-Michel Hugon était à la fois boxeur et maçon. Aujourd'hui, il est ingénieur du son. Mais pas à Paris, Londres ou Genève. Non, c'est à Charrat qu'il a construit son studio d'enregistrement. Le studio FA^b, comme FA bémol, un bel outil plutôt impressionnant.

— Jean-Michel Hugon, vous êtes un crocheur, un battant. Etes-vous une teigne aussi ?

— Une tête de mule plutôt.

— Est-ce une qualité ou un défaut ?

— J'imagine que c'est une qualité parce que je veux toujours aller jusqu'au bout des choses. Et un défaut parce qu'à la longue, parfois, je dois être un peu... chiant.

— Votre persistance dans l'acharnement vous a amené, petit à petit, à créer le studio FA^b. C'est une longue, très longue histoire. A la base, vous étiez boxeur. Vous avez même été trois fois vice-champion suisse des 70 kilos. Alors comment passe-t-on de l'un à l'autre ?

— J'étais une sorte de boxeur catégorie musicien. En effet, chaque fois que je me déplaçais pour des combats, j'emmenais ma guitare. Gentiment, elle a pris le dessus sur le sport. Avec des copains, nous avons fondé un groupe, les Flic Street. Puis, fin d'apprentissage oblige, nous avons dû nous séparer.

— Vous apprenez quoi ?

— J'étais apprenti maçon.

— Et ça aura toute son importance plus tard ?

— Absolument.

— Et ensuite ?

— Ensuite, j'ai continué à faire de la musique, à composer, à chanter mes chansons. Et à acheter du matériel d'enregistrement aussi. Avec d'autres copains, nous avons alors monté un autre groupe, Contact. Et en 1985, j'ai fait deux choses : un disque et un accident militaire. Le disque, un 45 tours, s'intitulait Sally. Quant à l'accident militaire, il s'appelait recycle-toi parce que tu en as pour un bout de temps.

— De quoi souffriez-vous ?

— De la colonne vertébrale. Suite à une chute, je m'étais foutu le dos en l'air.

— Exit la maçonnerie, vous avez donc dû vous recycler. Dans quoi ?

— J'ai fait un second apprentissage : dessinateur en bâtiment.

— Ce qui aura également toute son importance ?

— Oui.

— Vous êtes provisoirement cloué à un fauteuil roulant, vous êtes maçon et dessinateur en bâtiment. Et la musique dans tout ça ?

— Elle ne m'a jamais quitté. Mais la révélation a été ma rencontre avec Jacky Lager. Quand j'ai vu tous ses instruments, tout son matériel. A mon tour, j'ai alors commencé à acheter du matériel d'enregistrement. Jusqu'à monter un mini-studio professionnel.

— Et comment êtes-vous passé du mini-studio au studio FA^b ?

— Comme j'étais plus ou moins bien équipé, je faisais des maquettes pour des groupes. En découvrant le métier d'ingénieur du son, j'avais découvert ma vocation. Je me suis alors renseigné, formé, informé, perfectionné... Je voulais un vrai studio pour faire du vrai boulot.

— C'est alors, il y a 5 ans, qu'un copain vous a proposé un local dans une vieille bâtisse à Charrat ?

— Oui. Un copain, Philippe Dumoulin, et moi, nous sommes donc associés pour transformer le local en studio. Philippe étant menuisier-ébéniste de formation, et moi-même dessinateur en bâtiment ainsi que maçon, nous avons construit ce studio de nos mains. Nous nous sommes attaqué à la régie d'abord. Une fois installée, nous étions quelque peu à l'étroit, mais nous pouvions déjà faire du bon travail. Deux ans plus tard, nous avons concrétisé l'autre gros morceau de notre rêve, en construisant la salle d'enregistrement.

«J'étais une sorte de boxeur catégorie musicien»

— Qu'il s'agisse de la première ou de la seconde étape, qu'avez-vous ressenti quand vous avez planté le dernier clou ?

— Nous étions fiers, très fiers. Car nous nous étions débrouillés seuls. Nous avions une vraie table de mixage professionnelle, une vraie salle d'enregistrement avec une merveilleuse acoustique. Nous pouvions faire du bon boulot.

— Le studio FA^b est l'oeuvre d'une bande de copains. L'ambiance dans un studio, c'est important ?

— Oh oui ! C'est une chose essentielle. Dans un studio, il faut avant tout former une famille. Pour faire un bon enregistrement, il faut se sentir en accord avec le groupe, avec les musiciens. Tout le monde doit avoir confiance en soi-même et en tout le monde.

— En attendant, vous n'êtes jamais



content. Vous voulez toujours du nouveau matériel, du matos plus performant... Mais ne faut-il pas savoir s'arrêter et faire avec les moyens du bord ?

— Ce sont les finances qui dictent les limites en fait. Mais l'évolution dans le matériel va très vite. Après six mois, il est déjà dépassé. Et si nous voulons rester dans le coup, être performant, nous devons suivre l'avancée de la technologie. Il s'agit alors de jongler avec la revente du matériel ancien et l'achat du nouveau.

— Vous dites qu'un studio est une famille, qui sont les membres les plus proches de cette famille, les chanteurs habitués des lieux ?

— Il y a Jacky Lager, bien sûr. Mais il y a aussi Hervé Lenoir, Eric Cube, Laurence Revey, Glenn of Guinness, René Dessibourg, Léo Devantéry, Paul Mc Bonvin et Audo Christophe Fellay et Patrick Perrier. Je m'en voudrais de ne pas citer ces deux là. Donc je le répète, il y a Christophe Fellay et Patrick Perrier.

— Qui sont ces deux noms qui reviennent souvent dans la discussion au studio FA^b ?

— Christophe est un batteur, Patrick joue de la basse, et ils ont chacun un talent fou. A mon avis, ce sont des génies et la technique. Ils sont libres dans leurs gestes et dans leur musique. En plus, ce sont des potes extras.

«Je voulais un vrai studio pour faire du vrai boulot.»

— Et si les Stones débarquaient à votre porte ?

— Je les ferais entrer, ils seraient bien venus.

— En fait la notoriété d'un studio se construit sur un ou plusieurs disques qui se vendent bien ?

— Absolument. Parce qu'un studio est recherché non seulement pour ses qualités d'enregistrement mais aussi pour le son qui lui est propre. Chaque studio a son son, une empreinte en quelque sorte.

— Et est-ce que les home-studios, ces petits studios amateurs, font concurrence au votre ?

— Non et oui. Ils ne me font pas concurrence quant à l'enregistrement de groupes qui aspirent à faire un disque. En revanche, ils m'en font pour ce qui est de l'enregistrement de maquettes. Reste que ceux qui recherchent la qualité ne peuvent pas se contenter de home-studios.

— Votre studio n'est pas dans une grande ville comme Genève ou Lausanne, il est à Charrat. Nest-ce pas un handicap ?

— Un handicap ? Sûrement pas. Je connais des musiciens parisiens qui sont venus à Charrat pour le cadre, pour fuir la ville. Ici, nous avons la montagne pour horizon, le calme pas loin, une ambiance de liberté.

«Dans un studio, il faut avant tout former une famille.»

— Alors à quoi ressemblent des séances d'enregistrement ?

— Ce sont des instants privilégiés, des moments marathons. Parfois, ce sont même des interminables. Par exemple, lors de l'enregistrement du dernier disque d'Hervé Lenoir, nous passions 18 heures par jour au studio. Et ça a duré 5 jours. Quand l'un était fatigué, les autres le dynamisaient. Nous avons recherché à tirer le meilleur de chaque musicien ; nous sommes allés jusqu'au bout des musiciens.

— Aller jusqu'au bout des musiciens

mais jusqu'au bout de l'ingénieur du son aussi. Ecouter des dizaines de fois le même passage, la même chanson, ça use, non ? Ne vous sentez-vous pas écoeuré à la longue ?

— Il faut être patient. L'ingénieur du son n'écoute pas un disque de la même façon que celui qui l'achète. Nous analysons tout, nous détectons la moindre imperfection... du coup, nous voulons toujours aller plus loin vers la perfection. Mais il est vrai que, lorsque j'ai enregistré un disque, je ne peux plus l'écouter pendant de nombreuses semaines.

— Maintenant qu'avec le studio FA^b vous avez atteint votre rêve, est-ce que vous avez arrêté de rêver ?

— Non, je suis toujours à la recherche de nouveautés. De nouveaux groupes, de nouveaux sons, de nouveaux matériels.

— Alors pour Noël, vous rêveriez de voir quel musicien franchir le seuil du studio ?

— Et Francis Cabrel.

— Et vous croyez au Père Noël ?

— Oh ! oui !

Propos recueillis par Patricia Meylan

Du tac au tac

— Géographiquement parlant, où se situe votre coin de paradis ?

— En Suisse.

— Quel est le comble de la bêtise humaine ?

— La jalousie.

— Qu'est-ce qui symbolise le génie humain ?

— La solidarité.

— Chantez-juste ?

— Je crois bien que oui malheureusement.

— Pourquoi malheureusement ?

— Parce que j'ai arrêté de chanter.

— Admirez-vous en particulier un homme ou une femme ?

— Ma femme pour la patience qu'elle a avec moi.

— Avez-vous déjà demandé un autographe à quelqu'un ?

— Oui à Jacky Lager... mais c'était pour ma fille.

— Qui est l'Éléonore dont parle Jacky Lager dans une de ses chansons ?

— Ma fille. Ce disque a servi à remercier les personnes qui avaient fêté avec nous la naissance d'Éléonore. Une sorte de carte de remerciement musical.

— Rouge et blanc signifient ces couleurs ?

— Rouge ? Aucune idée. Mais blanc, c'est la couleur du nuage sur lequel je me trouve en permanence.

— L'amitié, c'est important ?

— C'est primordial. C'est la base. Si on n'a pas l'amitié, on n'a rien.

— Quel sport ne pratiquez-vous surtout pas ?

— Le cyclisme.



Salle d'enregistrement au studio FA^b



EDITO

Tombe la neige...

Il y a de la nostalgie dans l'air en rappelant le titre de la chanson de Salvador Adamo «Tombe la neige». Rappelez-vous, le Valais croyait ferme à son développement touristique hivernal. Partout il n'était question que de stations «super», de remontées mécaniques dans tous les endroits du canton. Pendant quarante ans, le ski fut roi et conduisit au développement que l'on connaît. Depuis peu, le tourisme aussi est touché par la crise économique. C'est le moment de faire le bilan.

Et contrairement aux signaux de l'heure, tout n'est pas négatif. D'abord, la parahôtellerie rapporte Fr. 2,5 milliards au Valais en générant un flot d'emplois secondaires important.

Les 56 remontées mécaniques décomptent un chiffre d'affaires de Fr. 250 millions. Si le ski fait moins d'adeptes, le snowboard gagne la jeunesse. Et si la jeunesse aime nos pentes neigeuses, c'est l'avenir qui est assuré.

L'urbanisation croissante obligera le citadin à venir au soleil d'hiver se défouler dans la nature.

Donc rien, sur le fond, n'est en cause. Cependant, les méthodes, l'accueil, la manière de faire, le marketing, enfin tout ce qu'il faut pour que les skieurs se sentent bien dans nos stations, sont à revoir.

Ces stations valaisannes continuent à s'équiper, à se doter d'infrastructures, à professionnaliser l'animation touristique. Elles y croient au Valais des neiges.

Reste enfin l'idée maîtresse: les JO.

Echec en 1995, réussite peut-être pour 2006.

Voilà dans l'ensemble le Valais des sports d'hiver, des vacances n'est pas en cause. Mais il faut tenir compte de facteurs trop vastes pour être maîtrisés par nous seuls: la crise économique, le franc fort, les choix parfois versatiles des vacanciers qui, une fois sur deux, préfèrent le soleil des tropiques à celui du Valais.

Tout était peut-être trop facile, il faut désormais se battre davantage.

C'est sur ce défi que s'ouvre la saison 1995-1996.

ADOLPHE RIBORDY

Dossier parahôtellerie

- La parahôtellerie valaisanne produit environ 2,5 milliards de francs de retombées économiques annuelles.
- Un franc touristique suisse sur cinq (ou 1 sur 4 selon le mode de calcul) provient de la parahôtellerie valaisanne.
- Un lit parahôtelier loué produit au minimum 2098 francs par an, soit 10 032 francs par logement considéré dans l'étude.
- L'ensemble de la parahôtellerie paie 77,43% des taxes de séjour annuelles et l'hôtellerie 22,57%.
- En moyenne, les propriétaires étrangers au pays représentent moins de 20% de l'ensemble des propriétaires parahôteliers.
- Les propriétaires non valaisans paient un montant d'impôts plus important, proportionnellement, que les propriétaires valaisans (coefficient de 1,16 pour les communes analysées).
- Les dépenses quotidiennes moyennes des touristes parahôteliers varient entre Fr. 85.— et Fr. 115.—.

pp. 4-5

SOMMAIRE

- *Les stations s'animent* 3
- *Dossier: parahôtellerie* 4-5
- *TGV des neiges* 7
- *Des opinions* 9
- *Remontées mécaniques: quoi de neuf?* 11
- *Tout sur le snowboard* 12

Ovronnaz - Mayens-de-Chamoson Programme des manifestations

DÉCEMBRE

23 - 17.30, messe chantée par le chœur d'enfants «La Croche Chœur»; 24 - 11.00, messe à la chapelle d'Ovronnaz; 16.30, culte protestant de Noël; 22.00, messe de la nuit de Noël chantée par le Chœur des Jeunes. Après la messe, concert de chants de Noël par le Chœur des Jeunes, et vin chaud offert par les scouts; 22.00, messe de la nuit de Noël à la chapelle des Mayens-de-Chamoson, suivie d'un vin chaud; 25 - 11.00, messe de la Nativité à Ovronnaz; 15.00, arrivée du Père Noël en station; 20.00, randonnée pédestre accompagnée à la lueur des flambeaux (cf. affiche spéciale); 26 - 17.00, concert de Noël par l'«Accroche Cœur» de Fribourg, à la chapelle d'Ovronnaz; 28 - 17.00, animation-jeunesse - loto pour les enfants - au centre thermal; 19.00, descente aux flambeaux de l'ESS, suivie d'un vin chaud offert au téléski en station; 29 - 20.00, diaporama sur les USA, au centre thermal - entrée gratuite; 31 - soirée Réveillon dans les établissements publics de la station.

JANVIER

2 - 17.00, animation-jeunesse - Trivial Poursuit - au centre thermal; 3 - 20.00, randonnée pédestre accompagnée à la lueur des flambeaux (cf. affiche spéciale); 4 - 19.00, descente aux flambeaux de l'ESS et des hôtes, suivie d'un vin chaud offert au téléski en station. Inscriptions à l'ESS ou à l'Office du tourisme pour la descente aux flambeaux (pour bons skieurs), jusqu'au 3 janvier 17 heures; 7 - loto du cross Ovronnaz-Rambert (cf. affiche spéciale); 20 - 16.00, assemblée générale de la SDO à l'Hôtel de l'Ardève, Mayens-de-Chamoson; 3 - 6° Régio Cup open de snowboard, ouverte à tous. Slalom géant 2 manches à Tsantonnaire.

PENDANT TOUTE LA SAISON

Cours de ski alpin, de snowboard, télémark, monoski. Vols en parapente bi-place avec des professionnels. Départ sur les pistes de ski. Possibilité d'écolage. Renseignements et inscriptions auprès de Jean-Pierre Rothen: (077) 58 23 59.

Télécabine de la Creusaz

La télécabine de la Creusaz, à Salvan/Les Marécottes, sera officiellement inaugurée ce samedi 16 décembre. La partie officielle se tiendra dès 13 h. 30 à la station inférieure avec les allocutions de MM. Bernard Délez, président de Télécabine de la Creusaz SA, et Pierre-Angel Piasenta, président de la commune de Salvan. La bénédiction des installations sera suivie d'un vin d'honneur et d'une réception au restaurant de la Creusaz à 15 heures.

Nouvelle installation à Torgon

Le remplacement du télésiège de Tronchey qui assure la liaison entre les domaines skiables de Torgon et des Portes-du-Soleil est réalisé. Cette nouvelle installation, dotée de sièges débrayables à quatre places, entre en service ce samedi 16 décembre. Un nouveau restaurant panoramique ouvre également ses portes aux skieurs. L'inauguration officielle aura lieu demain dès 16 h. 30 à Plan de Croix/Torgon.

Val-d'Illeiez - Les Crosets - Champoussin Des animations

DÉCEMBRE

du 18 au 21 - Coupe d'Europe de ski alpin Dames aux Crosets (2 descentes et 2 Super-G); 22 - ski en nocturne de 19.00 à 21.30 sur la piste de Grand-Conche aux Crosets; 23 - Brunch à la ferme. Départ à 9.30 et retour à 16.00. Renseignements et inscriptions à l'Hôtel Communal (025) 77 15 51; Messe animée par le Chœur «Happy Days» à 19.00 à l'église de Val-d'Illeiez; Finale de la Coupe valaisanne de hockey «Val-d'Illeiez - Monthey» à 20.15 au centre sportif de Champéry; 24 - Course de luge à Champoussin. Renseignements et inscriptions à l'Hôtel Alpage (025) 77 27 11; Messe de minuit et vin chaud offert sur le parvis de l'église; 25 - vin chaud de Noël pour tous aux Crosets, à 15.30, à l'arrivée des pistes entre les deux télésièges, devant l'Ecole Suisse de Ski; Après-ski musical au Restaurant «Chez Gaby» à Champoussin dès 16.30; Ski nocturne sur la piste n° 1; 26 - Après-ski musical au chalet «La Chouette» à Champoussin dès 16.30; Water-polo dès 21.00 à la piscine de l'Hôtel Alpage à Champoussin; Tournoi de fléchettes au Restaurant «Le

Poussin» à Champoussin dès 22.00; 27 - Mini-loto à 20.00 à l'Hôtel des Portes-du-Soleil, aux Crosets; Soirée karaoké à la discothèque de l'Hôtel Alpage à Champoussin dès 22.00, entrée libre; 28 - Soirée du Berger à Champoussin. Rendez-vous dès 16.30 avec l'Ecole Suisse de Ski au Restaurant «Les Bochasses» pour un apéritif en musique suivi d'une descente aux flambeaux; Snow hockey sur la terrasse de l'Hôtel Alpage à Champoussin à partir de 21.00 (par équipe de 3 personnes); 29 - Slalom pour les enfants sur la piste «La Sépaya» à Champoussin dès 14.00; Descente aux flambeaux à 16.30 aux Crosets, depuis les Mossettes, l'apéro sera offert au Restaurant des Mossettes. Renseignements et inscriptions à l'Ecole Suisse de Ski (025) 79 14 01; Projection de films AN RAFTING à la discothèque de l'Hôtel Alpage dès 18.30 à Champoussin; Ski en nocturne de 19.00 à 21.30 sur la piste de Grand-Conche aux Crosets; 30 - Brunch à la ferme. Départ à 9.30 et retour à 16.00. Renseignements et inscriptions à l'Hôtel Communal (025) 77 15 51; Slalom pour tous à 13.30 aux Crosets. Renseignements et inscriptions à l'Ecole Suisse de Ski (025) 79 14 01; Match de hockey «Val-d'Illeiez - Champéry» en faveur du GPS à 20.15 au Centre sportif de Champéry; Loto de la Fanfare «Echo de la Vallée» à 20.15 à Val-d'Illeiez; 31 - Course de luge à Champoussin. Renseignements et inscriptions à l'Hôtel Alpage, (025) 77 27 11; Saint-Sylvestre à Val-d'Illeiez: (soirée privée à l'Hôtel du Repos - soirée privée à l'Hôtel Communal

PANTOMAT

PRESSING

Rue de la Poste 3 - 1920 MARTIGNY
«Centre commercial COOP» - ☎ (026) 22 03 22

Mme Marion Perret-Gentil

remercie sa fidèle clientèle et amis pour la confiance témoignée au cours des cinq dernières années. Elle prie son aimable clientèle de reporter la confiance accordée à

Mme Yvonne Jacquod

qui vous assurera dans la continuité le meilleur service.

Nouveauté dans les services:

TOUS TRAVAUX DE COUTURE

Soyez les bienvenus!

HOBBY-CENTRE - SION

Place du Midi 48

Bâtiment Les Rochers
☎ (027) 22 48 63

LE SPÉCIALISTE DU MODÈLE RÉDUIT ET JOUETS TECHNIQUES



Voitures télécommandées:

TAMIYA, KYOSHO, T2M, PANDA

Tamiya complète avec télécommande, accus, chargeur
Fr. 199.-

Avions, planeurs, hélicos, bateaux

Avion complet avec télécommande et accessoires
dès Fr. 229.-

Télécommandes

Comme les meilleurs pilotes, choisissez:

ROBBE FUTABA, GRAUPNER-JR, HITEC

Trains électriques et accessoires

Train complet avec transfo dès Fr. 145.-

Toutes les grandes marques en stock

Spécialiste MÄRKLIN DIGITAL

Maquettes plastique et métal

CHOIX ★ CONSEILS ★ SERVICE ★ ENVOIS

NOCTURNES: Mardi 19 et vendredi 22 décembre jusqu'à 22 h
Jeudi 21 décembre jusqu'à 20 h

☐ devant le magasin

Nouveau télésiège à Thyon

Le week-end passé Télé-Thyon a inauguré le nouveau télésiège dit Trabanta Quattro. Le président de la Société, M. Narcisse Micheloud, a rappelé que l'ancienne installation ne permettait plus de satisfaire aux exigences. Désormais le parcours s'effectuera en 5 minutes au lieu de treize sur une installation tout confort et silencieuse. Cette installation s'intègre aussi dans le complexe skiable des 4 Vallées. Ce nouvel équipement a coûté Fr. 5 millions.



AIGLE - LEYSIN
AIGLE - SEPEY - DIABLERETS
BEX - VILLARS - BRETAYE
AIGLE - OLLON - MONTHEY - CHAMPÉRY

TRANSPORTS PUBLICS DU CHABLAIS

«De la plaine aux Alpes
en hiver comme en été»

Pour vos sorties de

L'HIVER 1995-1996

Skiez décontracté en utilisant le train!

SKI-PASS pour les Alpes vaudoises et les Portes-du-Soleil en vente dans les gares CFF de Suisse romande.

Prenez VOTRE CARTE JOURNALIÈRE pour les domaines skiables de Leysin - Les Diablerets - Villars - Gryon et les Portes-du-Soleil (Champéry) dans les gares CFF de Bex et d'Aigle* ainsi que dans les gares de l'AOMC, le prix du transport par train étant inclus dans ladite carte.

* Pour le trajet Aigle-Monthey-Ville, en direction des Portes-du-Soleil, un tarif réduit sera appliqué.

Donnez
de votre sang.
Sauvez des vies.

Été comme **hiver** rejoignez
plus vite
vos espaces loisirs!

TELEVERBIER SA. TEL. 026/35 25 25 - OFFICE DU TOURISME TEL. 026/31 62 22

JO 2006: y a-t-il encore de l'enthousiasme?

L'échec de la candidature de Sion JO 2002 a été durement ressenti en Valais.

Dans la foulée, comme pour conjurer le sort, les dirigeants du comité de candidature ont annoncé Sion JO 2006.

Sachant les réserves faites contre la candidature de Sion JO 2002: dispersion des sites, le nouveau dossier devra se concentrer sur un seul lieu. Crans-Montana est évidemment ce lieu.

En résumé, tout le ski alpin, le saut, seront sur le Haut-Plateau; le fond dans la vallée de Conches; le hockey sur les patinoires valaisannes comme dans l'ancien projet.

Que n'a-t-on eu cette idée plus tôt?

Mais voilà, le Valais, nous dit-on, est fédéraliste. Dès lors qu'il

faut un vote populaire il faut caresser l'électeur dans le sens du poil en lui offrant un site par trop loin du local de vote! Ce raisonnement politique est désuet.

La question est plus simple: le Valais saura-t-il s'unir derrière un grand projet qu'il se déroule en un lieu ou dans un autre du Valais?

Si la réponse est oui, ce que nous ne doutons pas, les JO peuvent s'organiser en 2006 avec un canton derrière eux. Si le Valais dit non parce que l'essentiel des JO se déroulent dans le Centre du Valais, c'est que ce canton et ses habitants ne méritent pas les JO puisque leur réaction est complètement étrangère à l'esprit même des JO. Et laissons le navire valaisan prendre l'eau.

Les JO sont une chance pour le Valais touristique, aujourd'hui plus que jamais, dès lors que les nuitées sont en baisse et les habitudes vacancières en plein changement.

Les JO 2006 ont de réelles chances dès lors que trois conditions seront remplies.

1. - Mettre une station en pleine responsabilité d'une telle organisation avec des professionnels de l'organisation et de la communication.

2. - Que les milieux politiques se tiennent à l'écart de ces JO sauf pour couper le ruban inaugural.

3. - Que Sion, ville candidate, se tienne aux objectifs des JO et ne se soucie pas de vouloir à tout prix l'adhésion de tout le canton.

Alors vivent les JO 2006. (RY)

Salvan - Les Marécottes

Où l'on trouve encore de sympathiques villages de sports d'hiver

Peu de stations valaisannes offrent pareil panorama: le Mont-Blanc, le Cervin, la plaine du Rhône, les Alpes valaisannes et bernoises. Situés sur un plateau ensoleillé protégés des vents, les jolis villages de Salvan, Le Bioley, Les Granges, Les Marécottes et Le Trétien sont tous charmants et propices à des vacances familiales idéales. On y accède en voiture par l'autoroute A9 jusqu'à Martigny, puis bonne route de montagne (10 km) direction Salvan-Les Marécottes (1 heure depuis Lausanne). En transports publics, train CFF jusqu'à Martigny, puis train à crémaillère «Mont-Blanc Express» jusqu'aux Marécottes et plus loin dans la vallée.

Tout au long de la saison d'hiver, un bus navette gratuit emmène les touristes depuis la gare et à travers nos villages jusqu'aux installations. Au départ des Marécottes (alt. 1100m) la télécabine transporte les skieurs en 7 min. jusqu'au domaine skiable de La Creusaz, situé à 1800 m d'altitude. Les installations de La Creusaz vous emmènent jusqu'à 2300 m. Durant la plus grande partie de la saison on accède à skis jusqu'au village. Deux petits skilifts destinés aux enfants et aux débutants sont également à disposition à La Creusaz. La capacité des cinq installations

mécaniques est amplement suffisante et les longues files d'attente sont pratiquement inexistantes. Les nombreuses améliorations apportées tout au long de ces dernières années font aujourd'hui de la Creusaz, non seulement une région à enneigement assuré, mais également un endroit privilégié, aussi bien pour les débutants et les enfants que pour les skieurs les plus expérimentés. A part les 20 km de pistes réservées au ski alpin et au surf, 15 autres km sont préparés tout spécialement pour les adeptes du ski du fond. Le skieur de fond pourra s'en donner à cœur joie tout au long de splendides parcours bien préparés. Il se laissera glisser à loisir à travers forêts et monts jouissant d'une vue magnifique. En plus, Salvan est doté d'une piste de fond éclairée jusqu'à 22 heures.

Une école de ski, de nombreux chemins de promenades, une piste de luge, du parapente, des raquettes à neige, une patinoire naturelle, une piscine couverte (30°) à l'Hôtel Mille Etoiles, taillée dans le roc, un sauna, une discothèque, un zoo alpin, une garderie d'enfants, des ballades en chien de traîneaux (en février) et de nombreuses animations diverses; telles sont les distinctions qui font la joie des hôtes et des familles.



Noël avec N... comme neige.

Crans-Montana Nouveau look «dimension absolue»

A la veille de la saison d'hiver, les Offices du tourisme de Crans-Montana ont présenté le «nouveau look» de leur matériel publicitaire. En effet, le prospectus couleur a été entièrement refait selon un nouveau concept défini par l'agence de publicité Jean-Marie Grand à Sierre. Toutes les photos ont été réalisées spécialement pour le nouveau prospectus. Des nouveaux slogans «Dimension absolue», «beauté», «nature», «vie», «golf», «ski», «relax» et «événements/congrès» accompagnent l'image et suivent la ligne du prospectus. De format A4 horizontal, ce nouvel imprimé est accompagné d'une brochure d'information saisonnière de même grandeur. Un prospectus «pocket» a également été créé, car la demande d'un format plus pratique se faisait ressentir.

Les remontées mécaniques et les Offices du tourisme de Crans-Montana ont réalisé une synergie de ce nouveau look dans leur campagne nationale d'affichage et d'annonces qui a débuté récemment. Cette campagne a pour but le lancement du nouveau Funitel Violettes - Plaine Morte ainsi que de la saison d'hiver.

Ski Une nouvelle structure professionnelle

L'Association pour l'organisation de manifestations internationales de ski et de glisse sur le Haut-Plateau de Crans-Montana Aminona, qui réunit 22 partenaires, a tenu le 10 novembre 1995 sa première assemblée générale.

Désireux de se donner une structure plus adaptée au caractère professionnel de Crans-Montana, l'Association, présidée par M. Nicolas Cordonier, a engagé Riccardo Zanoni en tant que coordinateur. Celui-ci est également chargé de négocier le sponsoring et d'apporter à l'Association une partie des fonds nécessaires à l'organisation des Coupes d'Europe qui auront lieu les 27 et 28 janvier 1996 et des Coupes du Monde dames du 3 et 4 février 1996. Le professionnalisme est devenu une règle dans l'organisation

de manifestations internationales et l'Association a fait un pas décisif dans cette direction. La station de Crans-Montana organisera également deux Coupes du Monde dames les 20 et 21 décembre 1996 et elle a posé sa candidature pour obtenir la Finale de la Coupe du Monde 1997/98.

En vue des organisations futures et pour être conforme aux exigences de la FIS, l'Association a investi plus de 100 000 francs pour la sécurité sur la piste du Mont-Lachaux, qui avait fait l'admiration des coureurs et entraîneurs lors des CM87 et qui accueillera les courses cet hiver.

La création de l'Association favorise et renforce les relations de notre station avec les instances nationales et internationales, ce qui est indispensable pour obtenir des événements porteurs afin de maintenir et d'améliorer l'image de l'ensemble de notre région.

ABONNEZ-VOUS AU «CONFÉDÉRÉ»

Symphonie de Noël Symphonie de bijoux...



CHEZ **G. SAUNIER**
1, place Centrale - Martigny - (026) 22 15 93

Il en a besoin.



Donnez de votre sang. Sauvez des vies.

Elle en donne.



Donnez de votre sang. Sauvez des vies.



- Montagne
- Alpinisme
- Escalade
- Camping
- Trekking
- Cascade de glace
- Ski de randonnée
- Bureau de guides

ESPACE MONTAGNE MONTHEY

Cours, stages, initiation au ski de randonnée. Séjours en haute-route Chamonix-Zermatt.

ÉCOLE DE TELEMARCK

Location et cours par professeur diplômé

Av. de l'Industrie 23 - Tél. (025) 71 11 14

Imprimés en tout genre en noir et en couleurs

Typo-offset Cassaz-Montfort SA

Martigny
(026) 22 21 19 - 22 21 20
Fax (026) 22 92 97

Une étude le révèle

Parahôtellerie valaisanne: Fr. 2,5 milliards

Le Valais s'est ouvert depuis un siècle au tourisme. Si, petit à petit, on a pu mesurer l'importance de cet apport pour l'économie, il restait un secteur qu'on cernait difficilement, celui de la parahôtellerie.

Une étude commanditée et réalisée conjointement par la Chambre immobilière valaisanne, l'Association valaisanne des professionnels de l'immobilier et le Centre de recherches appliquées au tourisme vient de combler cet état de fait. En voici les principaux éléments.

LITS TOURISTIQUES SUISSES

L'ensemble de l'hébergement touristique suisse propose (selon les données 1994 de l'Office fédéral de la statistique et de la FST, Fédération suisse du tourisme) un total de lits ainsi répertoriés:

Type de lits	Lits	%	Nuitées 1993
Hôtellerie (y compris : hôtels d'affaires et de passage), motels, auberges, pensions	265 140	24	33 236 000
Cliniques de montagnes, maisons de cure	6 130	1	1 525 000
Sous-total de l'hôtellerie	271 270	25	34 761 000
Chalets et appartements de vacances	360 000	33	24 530 000
Campings, caravanings	237 600	22	8 079 000
Hébergements collectifs	226 300	21	7 290 000
Auberges de jeunesse	7 290	1	853 000
Sous-total de la parahôtellerie	831 190	75	40 752 000
TOTAL GLOBAL	1 102 460	100	75 513 000

LITS TOURISTIQUES VALAISANS

L'ensemble de l'hébergement touristique valaisan propose (selon les données 1994 du canton, de la BCV (Banque Cantonale du Valais) et de l'AHV (Association hôtelière du Valais) un total de lits ainsi répertoriés dans le tableau suivant:

Type de lits	Lits	%	Nuitées 1993
Hôtellerie (y compris hôtels d'affaires et de passage), motels, auberges, pensions	33 615	15	4 210 000
Cliniques de montagnes, maisons de cure	365	0	112 000
Sous-total de l'hôtellerie	33 980	15	4 322 000
Chalets et appartements de vacances (cf remarque ci-après) concernant l'étude. Estimation des ajouts probables : 130'000 lits supplémentaires et 4,2 millions de nuitées	129 790	57	7 382 000
Campings, caravanings	33 650	15	926 000
Hébergements collectifs	31 430	14	1 547 000
Auberges de jeunesse	350	0	36 000
Sous-total de la parahôtellerie	195 220	85	9 891 000
TOTAL GLOBAL (cf remarque : 18,414 millions de nuitées probables)	229 200	100	14 214 000

Remarque:

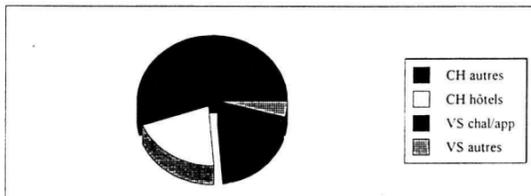
L'ensemble des lits recensés dans la parahôtellerie valaisanne est de 260 000 au total. Cette étude a pris en compte les lits actuellement loués, soit 129 790. Il n'en demeure pas moins que les propriétaires locaux dépensent au moins autant et probablement plus que les propriétaires non domiciliés. L'impact économique réel de la parahôtellerie valaisanne doit donc être majoré (130 000 lits supplémentaires, représentant environ 4,2 millions de nuitées supplémentaires, ainsi qu'il en ressort d'une estimation publiée pour la dernière fois dans le 54^e rapport de l'UVT, de 1990/91, et d'une adaptation à l'évolution actuelle de la parahôtellerie).

Commentaire:

En observant le tableau sous point ci-dessus, il apparaît immédiatement que les logements loués de la parahôtellerie valaisanne représentent près de quatre fois plus de lits (3,82 pour être précis) que le total de l'hôtellerie cantonale. Les conséquences induites par ce fait sont développées dans les points suivants de l'étude.

PROPORTION RELATIVE VALAIS/SUISSE

L'ensemble des lits de chalets et appartements de vacances de la parahôtellerie valaisanne (propriétaires domiciliés et non-domiciliés) représente le quart de tous les lits touristiques suisses et approximativement la même proportion que l'ensemble des lits de l'hôtellerie helvétique, ainsi que le montre le tableau suivant:



LES DÉPENSES MOYENNES ANNUELLES PAR OBJET PARAHÔTELIER

Notre étude s'est d'abord attachée à déterminer globalement (ainsi que séparément pour les appartements et les chalets des propriétaires non domiciliés dans la commune concernée) les dépenses moyennes annuelles par objet parahôtelier considéré. Les tableaux suivants résument les données obtenues:

Dépenses privées moyennes annuelles (liées au logement) par objet parahôtelier (chalet ou appartement)

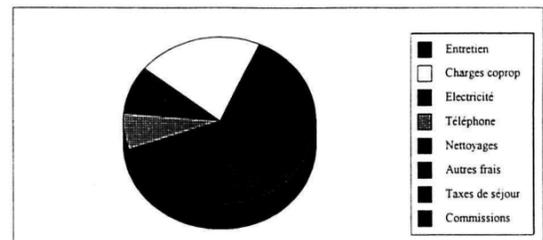
Type de dépenses	Moyenne globale	Moyenne (chalets)	Moyennes (appartements)
Petits frais d'entretien annuel	1 390	1 619	1 309
Charges de copropriété (chauffage, conciergerie, administration)	1 583	1 884	1 509
Frais d'électricité	703	712	703
Téléphone	523	544	517
Nettoyages (intérieur et extérieurs)	781	864	756
Autres frais (assurances, etc.)	405	667	318
Taxes de séjour	327	544	269
Commissions sur locations (marge brute)	1 852	1 951	1 823
Totaux par unité de logement	7 564	8 785	7 202

Remarque:

Il faut préciser ici que les petits frais d'entretien comprennent seulement les petits travaux d'entretien courant des chalets et immeubles. Tous ces immeubles et chalets, doivent, par ailleurs, faire l'objet de travaux d'entretiens plus lourds (tels que: toiture, chauffage, peinture, sanitaires, cuisine, etc.). Ces activités supplémentaires fournissent un travail important aux entreprises de la région, ce qui entraîne des conséquences considérables sur les postes de travail à disposition de la population locale.

Commentaire:

Rappelons qu'en Valais, chaque personne non domiciliée y séjournant, paie une taxe dont le montant varie de Fr. 1.— à Fr. 2.10, selon les régions (la moyenne cantonale s'établissant à Fr. 1.50). Les proportions relatives des moyennes globales du tableau précédant sont illustrées par le graphique après:



Dépenses publiques moyennes annuelles (liées au logement) par objet parahôtelier (chalet ou appartement)

Type de dépenses	Moyenne globale	Moyenne (chalets)	Moyennes (appartements)
Impôts communaux [53,66%] (604,26, selon le fisc)	822	679	853
Impôts cantonaux [46,34%] (529,14, selon le fisc)	709	541	746
Impôts fédéraux (153,13 sel. le fisc)	408	294	434
Taxes égouts, ordures et eau (359,19 selon les Communes)	528	568	540
Totaux par unité de logement	2 467	2 081	2 573

Remarques:

- par souci de précision, nous avons indiqué, entre parenthèses, les montants réels déclarés par les services cantonaux et communaux concernés;
- on peut remarquer, au passage, que si l'impôt s'avère plus élevé pour les appartements que pour les chalets, cela provient, vraisemblablement, de l'ancienneté des chalets (dont la valeur cadastrale est alors moins élevée) et aussi, notamment pour Crans-Montana, du problème des S.I.;
- l'impôt fédéral pour les 7 stations s'élève en moyenne à Fr. 153,13 par logement, alors que notre étude trouve Fr. 407,90 en moyenne (dont: 294,33 pour les chalets). Cette différence peut provenir du forfait de Fr. 150.— (parfois moins) fixé pour les propriétaires non valaisans et étrangers à la Suisse.

Récapitulation des dépenses moyennes annuelles par objet parahôtelier (chalet ou appartement)

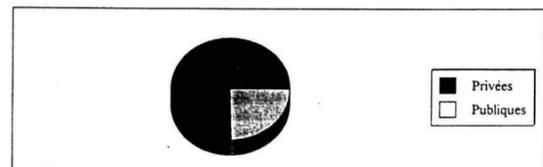
Type de dépenses	Moyenne globale	Moyenne (chalets)	Moyennes (appartements)
Dépenses privées liées au logement	7 565	8 786	7 202
Dépenses publiques liées au logem.	2 467	2 081	2 573
Dépenses totales par logement	10 032	10 867	9 775
Dépenses totales par lit	2 099	1 874	2 163

Remarques:

On constate donc que si les dépenses globales par logement sont plus importantes dans les chalets que dans les appartements, les dépenses globales par lit donnent l'avantage aux appartements.

Par ailleurs, rappelons que ces dépenses ne comprennent pas les gros travaux réalisés périodiquement (toiture, chauffage, sanitaires, cuisine, etc.), ni les intérêts hypothécaires.

Le graphique suivant montre la proportion des dépenses privées par rapport aux dépenses publiques liées au logement:



Dépenses privées moyennes (liées aux personnes) par objet parahôtelier (chalet ou appartement)

Type de dépenses	Moyenne globale	Moyenne (chalets)	Moyennes (appartements)
Dépenses quotidiennes / personne	115	132	105
Dépenses hebdomadaires / personne	807	947	737
<i>Nombres en italiques = peu de réponses reçues</i>			

Remarque:

La publication annuelle de la FST sur le tourisme suisse dit que les dépenses quotidiennes par jour et par personne sont de Fr. 267.— en hôtellerie et de Fr. 78.— en parahôtellerie (pour le logement, les repas et les frais divers). Cette étude sur la parahôtellerie du Valais romand trouve un chiffre moyen de Fr. 115,28 pour les sports, loisirs, cadeaux et frais divers, ainsi que la restauration. Il faut, toutefois, rappeler ici que le nombre de réponses reçues est peu important sur ce point. Par ailleurs, le nombre de personnes par appartement et la durée des séjours en parahôtellerie sont, en général, de plus longue durée qu'en hôtellerie.

Dépenses quotidiennes selon les études du CRAT sur la parahôtellerie en Valais
Les 3 études, fouillées et représentatives, effectuées par le CRAT sur les zones pilotes de Bettmeralp, Val d'Anniviers et Verbier, fournissent des résultats plus crédibles (accréditant les données de la présente étude):

- Bettmeralp: Fr. 73,10 par jour et par personne (été: 55,3; hiver: 84,1);
- Val d'Anniviers: Fr. 74,10 par jour et par personne (été: 53,8; hiver: 94,4);
- Verbier: Fr. 144,70 par jour et par personne (été: 108,1; hiver: 154,5);
- Moyenne d'ensemble des trois études du CRAT, ainsi que de la présente étude: Fr. 85,07 par jour et par personne.

Nos données (basées sur un total de quatre études réalisées en Valais) produisant un résultat variant de Fr. 85.— à Fr. 115.— semblent donc plus fiables que les estimations de la FST (calculées sur l'ensemble de la Suisse, ce qui induit une influence exagérée des cantons non orientés vers la parahôtellerie).

Recettes moyennes annuelles par objet parahôtelier (chalet ou appartement)

Type de recettes	Moyenne globale	Moyenne (chalets)	Moyennes (appartements)
Recettes brutes / an / logement	9 161	9 666	9 023

Remarque:

Les recettes locatives ci-dessus ne comprennent pas les incidences du séjour des propriétaires, de leurs familles et de leurs proches, mais seulement les locations effectuées à des tiers.

Projections sur la base des données précédentes

Conformément au mandat reçu, nous avons tenté d'extrapoler des données valables pour tout le canton du Valais, sur la base du nombre de lits loués en parahôtellerie (chalets et appartements de vacances, seuls) et en Valais, compte tenu des éléments suivants:

Surface moyenne par chalet	97,02 m ²	Nombre moyen de lits par chalet	5,80 lits
Surface moyenne par appartement	77,01 m ²	Nombre moyen de lits par appart.	4,52 lits
Surface moyenne globale (ch.+app.)	81,23 m ²	Nombre moyen global de lits	4,78 lits

Nous obtenons alors les valeurs suivantes qui sont des minimas compte tenu des données en notre possession et qui sont répertoriées plus loin dans ce rapport:

Les 2 estimations ci-contre sont établies en tenant compte d'une moyenne de dépenses quotidiennes située entre Fr. 85.07 et Fr. 115.28 (selon chiffres 4.1.4. et 4.1.5. de la présente étude)	Fr. / an (minimum)	Fr. / an (maximum)
Moyenne des apports par lit parahôtelier loué (total moyen global / nombre moyen de lits): Fr. 2'098.70, soit pour 129'790 lits loués, une somme de On pourrait admettre que les 130'000 lits parahôtelières non loués induisent un apport équivalent (à 50 millions près, dus aux commissions sur locations) à celui des lits loués. De ce fait, il y aurait lieu d'ajouter les montants suivants:	272'390'273	272'390'273
Ventes parahôtelières annuelles aux étrangers à la Suisse et dont bénéficie l'ensemble des métiers de la construction (260 transactions en 93/94, selon les indications du Registre foncier), soit: Il y aurait lieu d'ajouter encore les montants des ventes aux suisses non domiciliés, dont le total est vraisemblablement supérieur à celui des ventes aux seuls étrangers.	100'000'000	100'000'000
Dépenses annuelles par les touristes et propriétaires non domiciliés. Le calcul est effectué sur la base des nuitées recensées (et donc, inférieures à la réalité en raison des forfaits), et sur la base de Fr. 85.07 ou Fr. 115,28 par nuitée parahôtelière en chalets et appartements. Comme déjà remarqué, ces données sont validées par les 3 études du CRAT sur la parahôtellerie en Valais. Pour un total de 7'381'628 nuitées, on obtient une somme globale d'environ	627'955'093	850'954'076
Dépenses annuelles par les propriétaires calculées sur la base de Fr. 85.07 ou Fr. 115,28 et sur l'estimation de 4'200'000 nuitées, soit environ	357'294'000	484'176'000
LE TOTAL ANNUEL MINIMUM VARIE DONC ENTRE :	1'580'470'366	1'930'351'349

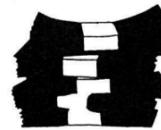
Compte tenu des données obtenues des différents acteurs concernés, on devrait, pour être plus près de la réalité parahôtelière valaisanne, encore ajouter à ce montant global variant de plus de 1,6 à plus de 1,9 milliard, les éléments énumérés suivants:

- les différences induites par le calcul des forfaits de nuitées. A titre indicatif, nos entretiens sur le terrain, à Verbier, montrent qu'on peut raisonnablement tabler sur un nombre de nuitées réelles de près de 1,3 fois plus élevé que ne l'indique la statistique officielle (soit environ 1,2 million de nuitées réelles contre 904 568 nuitées déclarées en parahôtellerie d'appartements et chalets de vacances). Il est évident que les personnes bénéficiant d'un forfait sur ce poste n'en dépensent pas moins chaque fois qu'elles viennent dans leur logement, ce qui a été pris en compte en page précédente;
- les apports de la parahôtellerie des campings, logements collectifs et auberges de jeunesse (soit encore 65 430 lits pour l'ensemble du Valais). Cela représente encore un montant d'environ 152 millions de francs par an (soit, respectivement, 926 000 nuitées à Fr. 57.— par jour, 1 547 000 nuitées à Fr. 63.— et 36 000 nuitées à Fr. 57.—, selon les données de la FST);
- les produits induits par les opérations (non recensées) de vente et de revente pour les valaisans non domiciliés, ainsi que pour les Suisses non valaisans;
- les impôts et dépenses directs et indirects induits par les employés salariés par les entreprises liées à l'entretien, au fonctionnement et à l'encadrement de la parahôtellerie (telles que: entreprises de construction, banques, poste, assurances, remontées mécaniques, agences immobilières, publicitaires, presse, restaurants, commerces, fiduciaires, etc.);
- les frais notariaux et droits de timbres frappant les opérations de vente et revente;
- une partie au moins des intérêts des dettes hypothécaires s'élevant entre 700 millions et 1 milliard de francs (estimations découlant des interviews réalisées sur le terrain);
- les assurances contractées.

Par ailleurs, et en ce qui concerne les retombées de la parahôtellerie valaisanne, en places de travail, on peut dire (malgré le manque de données disponibles):

- que pour les agences immobilières, on trouve une moyenne de 4,2 employés par agence, avec un minimum de 1 employé et un maximum de 12 employés, dans les agences consultées (50 interviewées sur un total de 100 en Valais), hors services d'entretiens (soit l'équivalent de plus de 400 places de travail à l'année);
- que pour le secteur de la construction, il est impossible de déterminer le nombre de personnes attribuées au seul secteur de la parahôtellerie;
- qu'il en va de même pour les bureaux de notaires, fiduciaires et la plupart des autres secteurs économiques concernés. Il est d'ailleurs impossible de distinguer la part de travail qui concerne les propriétaires non domiciliés de celle qui concerne les propriétaires domiciliés. Pour ce faire, il faudrait que toutes les entreprises concernées adoptent une comptabilité de type analytique, ce qui n'est, malheureusement, pas le cas aujourd'hui.

En tenant compte des éléments précédents, on voit immédiatement que le montant minimum (obtenu par calcul sur la base des données recueillies dans cette étude) de 1,6 à 1,9 milliard de francs de retombées annuelles induites par la parahôtellerie en Valais atteint probablement les 2,5 milliards de francs chaque année.



~ 2,5 milliards

On peut encore rappeler, à titre indicatif, que l'ensemble du tourisme suisse représente une somme de recettes annuelles moyennes estimée à Fr. 12,8 milliards/an (en incluant les transports et l'hôtellerie). L'élément de comparaison à retenir pour les types de frais retenus dans notre étude, serait de Fr. 8,1 milliards/an. La parahôtellerie valaisanne représenterait donc une valeur située quelque part entre le 1/5^e et le 1/4 de l'ensemble des recettes du tourisme helvétique. On peut donc dire qu'un franc touristique sur cinq (ou sur quatre) provient de la parahôtellerie du Valais!

Commentaires sur les données fiscales recueillies

Le tableau récapitulatif fiscal de référence a été établi afin de vérifier les résultats obtenus sur le terrain par l'étude menée par les partenaires CIV/API/CRAT. Les éléments recueillis démontrent que les résultats de notre étude sont valides et fiables dans leur grande majorité.

Ces résultats représentent bien la situation de la parahôtellerie dans le Valais francophone. En utilisant ces données, on découvre encore certaines informations utiles, telles que:

★ le nombre de taxations concernant les étrangers au pays et les propriétaires suisses non domiciliés dans la commune analysée. Pour les 7 communes, il y a au total 42 906 propriétaires. Dans ce nombre, on recense:

- 19,76% de propriétaires étrangers à la Suisse;
- 14,51% de propriétaires suisses, mais non valaisans;
- 35,60% de propriétaires valaisans non domiciliés dans la commune;
- 30,12% de propriétaires valaisans domiciliés dans la commune.

★ la proportion des recettes (impôt communal) entre les propriétaires domiciliés, d'une part, et les propriétaires non domiciliés, d'autre part. On trouve ainsi que les propriétaires non domiciliés produisent:

- 15,54% des recettes de Champéry;
- 15,85% des recettes de Crans (sans Icoigne);
- ? % des recettes de Montana (répartition non effectuée par la commune);
- 29,60% des recettes de Grimentz;
- 9,31% des recettes des Marécottes;
- 5,82% des recettes d'Ovronnaz;
- 14,86% des recettes de Verbier/Bagnes.

★ le pourcentage du nombre de taxations concernant les propriétaires étrangers à la Suisse par rapport au total des taxations. On trouve alors que les propriétaires étrangers représentent le:

- 10,65% des propriétaires à Champéry;
- 15,59% des propriétaires à Crans;
- ? % des propriétaires à Montana (répartition non effectuée par la commune);
- 20,80% des propriétaires à Grimentz;
- 7,74% des propriétaires aux Marécottes;
- 4,28% des propriétaires à Ovronnaz;
- 14,15% des propriétaires à Verbier/Bagnes.

Remarques:

- La moyenne cantonale des taxations concernant des propriétaires étrangers à la Suisse est de: 6,75%.
- Pour les 7 communes, la moyenne des propriétaires non domiciliés est de: 35,59%.

★ les coefficients concernant la part fiscale cantonale (revenu + fortune) des propriétaires étrangers et suisses non valaisans par rapport aux propriétaires valaisans non domiciliés. On trouve ainsi, un coefficient de:

- 1,02 fois supérieur pour Champéry;
- 1,05 fois supérieur pour Crans;
- 1,05 fois supérieur pour Montana;
- 1,02 fois supérieur pour Grimentz;
- 0,99 fois supérieur pour Les Marécottes (qui fait donc exception sur ce point);
- 1,10 fois supérieur pour Ovronnaz;
- 1,54 fois supérieur pour Verbier/Bagnes (qui marque bien sa prédominance).

Pour les 7 communes, la moyenne du coefficient relatif aux propriétaires non domiciliés est de: 1,16 supérieur.

REMARQUES FINALES

On peut relever la difficulté qu'il y a à travailler dans un pays qui dispose d'un si faible appareil de mesure statistique. Il est bien difficile de se procurer les données de base indispensables. A ce propos, outre la généralisation de l'utilisation d'une comptabilité analytique, il serait bon de préciser certaines notions trop vagues du vocabulaire touristique courant. A titre d'exemple, on pourrait répondre à ces questions: «Qu'est-ce qu'une station? Qu'est-ce qu'un lit touristique? Comment définir de manière reconnue par tous la surface réelle d'un logement? Qu'est-ce qu'une nuitée?».

Remarquons en passant que les propriétaires de la parahôtellerie ne font pas sortir d'argent du canton. Bien au contraire, leurs recettes (Fr. 9161.— en moyenne) ne couvrant pas leurs dépenses (Fr. 10 032.— en moyenne), on peut affirmer que (puisque'ils investissent toujours) les propriétaires parahôtelières constituent un apport pour l'économie cantonale.

Les conclusions globales résumées de cette étude figurent en fin de rapport.

Pour terminer ce rapport, on peut souligner qu'une telle étude peut encore être perfectionnée à l'avenir et qu'il serait bon de pouvoir la renouveler périodiquement. Ceci impliquerait, pour le Valais, la consécration d'un véritable «Observatoire permanent du tourisme» à qui il conviendrait de fournir les moyens adéquats pour réaliser sa tâche. Le CRAT (Centre de recherches appliquées au tourisme) constitue l'embryon d'un tel observatoire, mais il se trouve cruellement dépourvu de moyens.

CONCLUSIONS

Cette étude démontre:

- que la parahôtellerie a une importance économique considérable et, maintenant, précisée;
- que l'influence de la parahôtellerie sur le développement des infrastructures cantonales et communales est évidente;
- que la parahôtellerie a un impact direct sur le niveau de l'emploi des entreprises qui vivent toutes plus ou moins du tourisme;
- que la clientèle parahôtelière est une clientèle fidélisée et qu'elle constitue une garantie pour l'avenir
- que cette même clientèle induit un impact publicitaire évident (bouche à oreilles). En conséquence, il est nécessaire de favoriser le développement de la parahôtellerie, qui maintient des places de travail, par des mesures incitatives et d'encouragement. Il faut prôner et favoriser l'utilisation (par les propriétaires, comme par les autres utilisateurs) des lits disponibles en parahôtellerie. On relèvera que les propriétaires constituent une clientèle moins soumise aux aléas de la météo ou des périodes de vacances scolaires.

Il faut donc poursuivre la meilleure exploitation possible des lits disponibles en professionnalisant les responsables de la parahôtellerie.

On skie la nuit,
c'est chouette non?



Tous les mercredis,
vendredis et samedis de 18h30 à 22h00
Adulte Fr. 10.- Enfant Fr. 6.-

THYON

LES COLLONS

TELE OVRONNAZ

SKI-BAINS
AVEC UN SEUL ABONNEMENT
SKI-BAD
MIT EINEM EINZIGEN ABONNEMENT

SKI + BAINS
THERMAUX

36.-
adulte

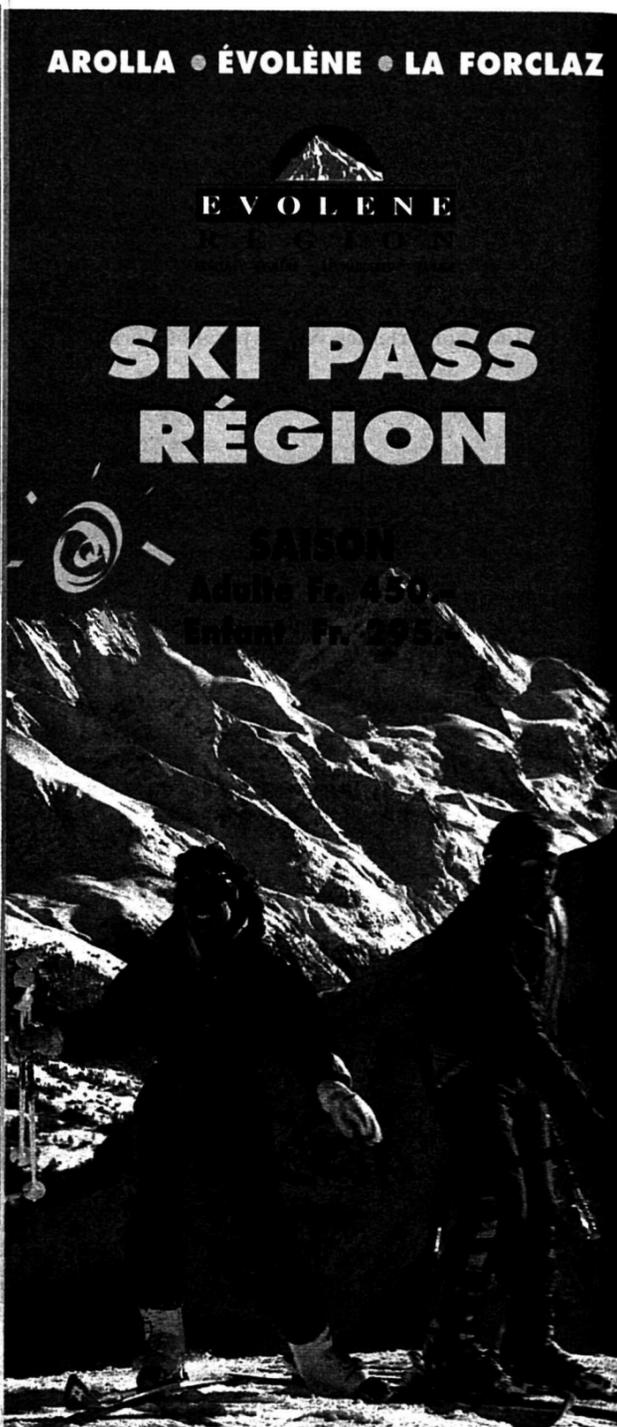
22.-
enfant



AROLLA • ÉVOLÈNE • LA FORCLAZ

ÉVOLÈNE

SKI PASS RÉGION



TELECOM PTT



ERICSSON NH 237

Remarquablement discret !

- très petit et maniable
- poids 200 g
- mémoire pour 200 numéros
- affichage de la durée de communication
- installation mains-libres pour la voiture, en option

Fr. 1190.-

Natel C Ericsson NH 237



NATEL C PRIVATE

L'abonnement idéal pour les loisirs.
Pour seulement Fr. 29.- par mois et une ristourne mensuelle de Fr. 10.- sur vos communications, vous pouvez téléphoner à tarif réduit de 19 h00 à 7 h 00 durant la semaine et tout le week-end.

Renseignez-vous auprès de TELECOM PTT
au No 155 0 113.

NOKIA 232

Petit,
mais performant !

- compact et maniable
- poids 200 g
- mémoire pour 95 numéros
- touche séparée pour COMBOX
- changement d'accu possible pendant la communication
- installation mains-libres pour la voiture, en option

Fr. 1290.-

Natel C Nokia 232



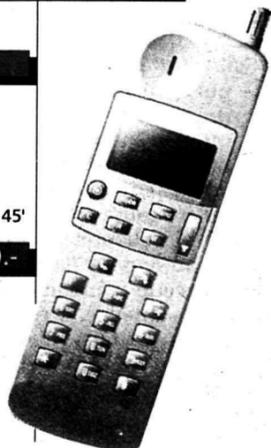
PHILIPS PR 342

Convivial

- mémoire pour 100 numéros
- éclairage des touches
- fonction mains-libres
- durée de conversation 45'

Fr. 750.-

Natel C Philips PR 342



PRIX IMBATTABLE! SERVICE: OK! - Service après-vente: **NICKEL**

SKIS (exemple: avant 799.- maintenant 399.-) & aux meilleurs prix...! SNOWBOARDS

BIG FOOT - skis de fond - RANDO - location

Prêt-à-porter Chaussures - bottes - boots

de **20 à 50%** sur tous les rayons

l'imbattable du ski depuis 1953 à votre service
c'est à RIDDES

Crettaz

au centre du Valais pour tous les Valaisans
parking 100 P devant le magasin
cartes de crédit - ec direct - postcard
1000 idées-cadeaux sur 3 étages

En vente auprès des revendeurs spécialisés
ou dans les Télécom Shops:

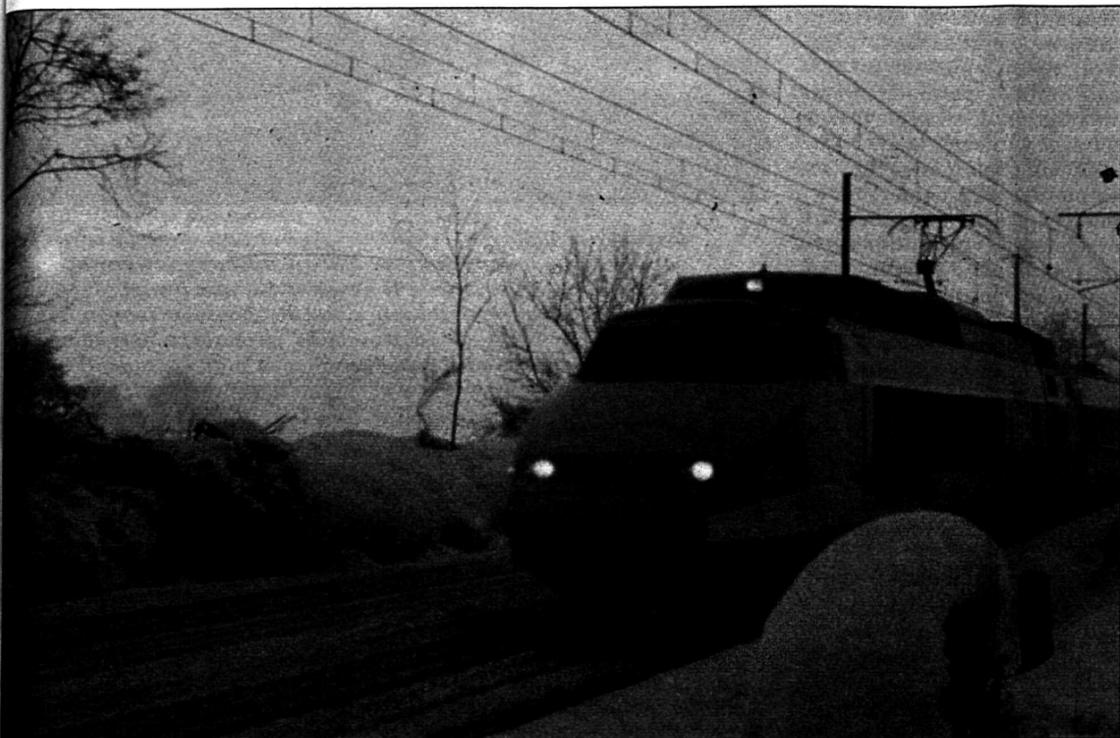
SION Rue de l'Industrie 10
SIERRE Place Beaulieu 1
MARTIGNY Rue des Prés-de-la-Scie 7
CRANS Bât. de la Poste

Tél. 155 0 113
(gratuit)

TELECOM PTT
Le bon contact

Abonnez-vous au «Confédéré»

TGV des neiges en Valais dès le 23 décembre



A partir de cet hiver, une nouvelle liaison TGV Paris-Lausanne-Brigue apparaîtra dans l'indicateur des horaires. Le TGV des neiges permettra aux hôtes français d'atteindre rapidement et de manière confortable les stations de sport d'hiver des Alpes vaudoises et valaisannes.

A l'initiative de Suisse Tourisme, et avec l'appui du Groupement d'Intérêt Economique pour le développement des TGV France-Suis-

se, de l'Office du Tourisme du canton de Vaud et de l'Union valaisanne du tourisme, plus de 250 personnalités des médias, voyageurs, responsables de comités d'entreprise et de la direction de la SNCF ont découvert en primeur le 21 octobre les régions, villes et stations des Alpes vaudoises et valaisannes desservies par le nouveau TGV des neiges. Tous les samedis, dès le 23 décembre et jusqu'au 6 avril, un TGV des neiges des-

servira depuis Paris les villes de Lausanne, Montreux, Aigle, Martigny, Sion, Sierre, Viège et Brigue. Au départ de ces villes, des correspondances immédiates, en train ou en bus, permettront aux vacanciers d'être rapidement skis aux pieds!

Pour le tourisme suisse, cette nouvelle liaison TGV représente une amélioration de la qualité des conditions de déplacement de nos hôtes français vers la Suisse.



SALVAN LES MARÉCOTTES

Venez skier dans un paysage naturel!
Saison 1995-1996
(Région 2)

Tarifs	1 jour adulte	Fr. 35.—	Fr. 30.—	1 jour enfant (-16 ans)	Fr. 22.—
	2 jours adulte	Fr. 65.—	Fr. 58.—	2 jours enfant (-16 ans)	Fr. 38.—
	Saison adulte	Fr. 500.—	Fr. 450.—	Saison enfant (-10 ans)	Fr. 270.—
				Saison enfant (-16 ans)	Fr. 360.—

BILLET COMBINÉ TÉLÉ-ZOO (Télécabine + entrée au Zoo)
(Tous les mercredis dès le 10 janvier 1996: billet ski-zoo)

Tarif unique	Adulte	Enfant	Jeunes
1/2 journée	18.—	10.—	15.—
1 jour	25.—	15.—	20.—
Zoo + AR	18.—	9.—	AVS 9.—

Eté: tous les jours.

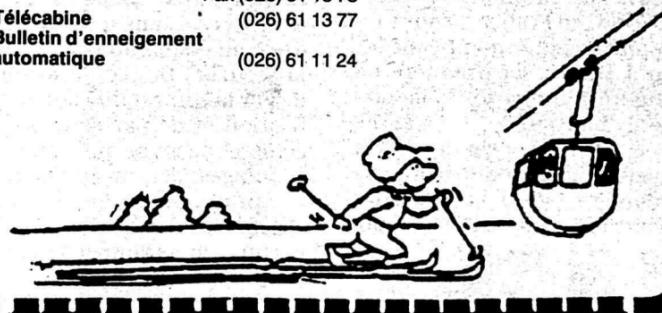
Possibilité de prendre les billets aux gares MC de Martigny, Vernayaz et Finhaut. Vous trouverez des pistes magnifiques et une vue imprenable. Ensoleillé et bien protégé des vents froids.

Ski nordique, piste éclairée à Salvan (jusqu'à 22 heures - total 18 km). Patinoire naturelle. - Télécabine, télésiège, téléskis sans attente. Piscine couverte. Parapente. Chemin de luge: Bus navette entre Salvan - Les Granges - Les Marécottes. Accès par route et train à 8 km de Martigny.

Office du tourisme Tél. (026) 61 15 89
Fax (026) 61 13 73

Télécabine (026) 61 13 77

Bulletin d'enneigement automatique (026) 61 11 24



TYPO-OFFSET CASSAZ-MONTFORT S.A. MARTIGNY



Petit-Combin
CH - 1936 VERBIER

Agence immobilière patentée
VICTOR GERMANIER

Gypserie - Peinture

☎ 026 / 31 60 55
☎ Privé 026 / 31 45 36
Fax 026 / 31 51 21



FINETTES 54
MARTIGNY

Ne courez pas si loin!
Plus de 20 000 jouets
et jeux en magasin
pour toutes les bourses...

Vous serez conseillés par des
connaisseurs et vos cadeaux
seront joliment habillés.

Ouvert aussi «aux nocturnes»

TYPO-OFFSET CASSAZ-MONTFORT S.A. MARTIGNY

Nouveau: piscine thermique extérieure.
Ouverture tous les jours
de 9 à 20 heures.



adulte: Fr. 12.- AVS: Fr. 10.-
enfant: Fr. 8.-

THERMALP
LES BAINS
D'OVRONNAZ
Tél. 027/ 85 11 11

Restaurant
Brasserie
Superbe
terrasse
panoramique
Sauna
Hammam
Fitness
Secteur soins
Salle de
conférences
Séminaires



1400 - 3300 m

a le plaisir de vous accueillir au cœur du merveilleux domaine skiable des 4 Vallées.

Neige garantie tout l'hiver sur la fameuse Piste de l'Ours
et sur les pistes de Veysonnaz grâce aux canons à neige

- Rabais de famille
- Rabais de 20% pour étudiants et apprentis jusqu'à 20 ans

VEYSONNAZ SA

☎ (027) 28 55 44 - Fax (027) 28 55 90

Location et vente d'appartements (1 à 6 pièces)

Agence V.I.P. SA - 1993 Veysonnaz - ☎ (027) 28 55 50 - Fax 28 55 00

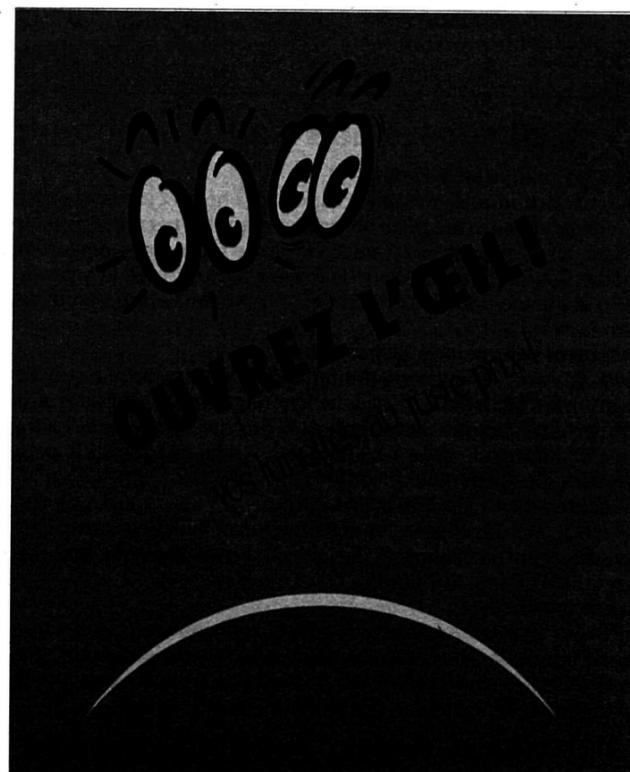


Un indice
Une
information

n'hésitez
pas!

(026)
22 65 76

Abonnez-
vous
au
«Confédéré»



BON CADEAU

à l'achat d'une paire de lunettes à verres progressifs
ou double foyer votre opticien **VISION 7 SA**

vous offre...

...votre deuxième paire de lunettes de
lecture adaptée à votre vue!

Nouveautés de ski 1995

Capteurs de chocs et chaussures ultra-légères pour un plaisir plus complet aux sports d'hiver

Aux matricules taillées sur mesure pour chaque profil de skieur: telle est, en substance, la devise adoptée par Salomon depuis de longues années. Fabricant d'articles de pointe de la technologie mondiale, il lui reste fidèle au seuil de la saison de ski 1995/1996 encore. Avec sa chaussure de ski légère «Optima Ultra Light» et avec son système «Prolink» qui, résultat d'un développement subtil de la structure Monocoque elle-même révolutionnaire déjà, assure une conduite du ski meilleure encore, Salomon a enrichi le domaine du ski alpin de deux nouveaux «concepts» d'avant-garde. C'est une tradition, chez Salomon, de procéder à des recherches systématiques tendant à une amélioration constante des articles de sports d'hiver frappés de sa marque, de les compléter, aussi, par d'autres à la pointe du développement. Depuis la mise au point de la première fixation de sécurité, il y a 44 ans de cela, les produits issus du Département d'études et de recherches de Salomon, dont la Maison-mère est située à Annecy, en France voisine, indiquent, en permanence, la direction à suivre. La première talonnière automatique, la première chaussure à entrée arrière et, enfin, la première à structure Monocoque n'ont pas seulement servi à jaloner l'évolution des articles Salo-

mon au plan technologique, ils ont aussi contribué à donner une nouvelle dimension aux sports d'hiver d'une façon générale. Mais ce n'est que Salomon a mis au produit nouveau ou amélioré sur le marché, son objectif principal a été d'offrir aux skieurs la possibilité d'adapter au mieux leur équipement à leurs besoins personnels. Seule, en effet, une adaptation ainsi individualisée, parce que sûre et repoussant l'apparition de la fatigue, rend possible un plaisir plus complet et donne de bonnes sensations («THE RIGHT FEELING»).

Moins de poids pour un plaisir plus grand

Les nouveautés présentées par Salomon en vue de l'hiver 1995-1996 vont toutes et entièrement dans ce sens. Avec «Optima Ultra Light», la Firme a enrichi sa palette de chaussures destinées au ski alpin d'un quatrième modèle. Grâce à une multitude de détails techniques, cette chaussure offre des possibilités optimales. Mais c'est par sa légèreté qu'elle séduit surtout. En raison d'une combinaison unique de matériaux, ce poids «plume» a été allégé de 20% par rapport aux modèles précédents, et ceci sans faire le moindre compromis sur la sécurité. De par sa légèreté, de par la commodité de son utilisation et de par son confort, cette chaussure présente des avantages déterminants pour les pratiquants, qu'ils soient skieurs du dimanche, populaires ou compétiteurs de haut niveau.

Le résultat, pour tous, est qu'ils enregistrent des progrès plus rapides sur les pistes tout en retardant, en raison d'une dépense d'énergie plus faible, l'apparition des premiers signes de fatigue.

Structure «monocoque»

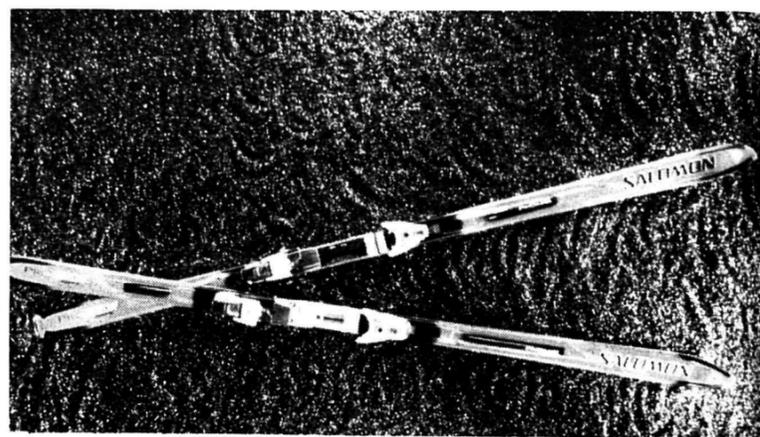
Salomon va à nouveau étonner le monde du ski alpin par la présentation d'un système révolutionnaire. En effet, trois modèles de skis alpins qui, grâce à leur structure Monocoque, bénéficiaient déjà de qualités de conduite particulièrement bonnes vont progresser d'un pas de géant, dans ce domaine, en raison de la formule «Prolink».

Il s'agit d'un système intégré extrêmement subtil de «captage de chocs» et de «bras de

transmission» de ces derniers à un régulateur absorbant les vibrations. On se trouve, là, face à une innovation vraiment fascinante: les bras fixés sur la partie supérieure du ski réagissent aux aspérités de la piste. Là où, jusqu'à présent, les skis traditionnels perdaient pour un contact avec la neige, le ski «Prolink» de Salomon, lui, est maintenu plaqué au sol, les chocs, captés par les bras, ayant été transmis instantanément aux régulateurs de vibrations. Ce contact permanent avec la neige permet de garder plus sûrement la ligne idéale et d'obtenir une conduite des skis plus précise par une prise de carre renforcée. Les trois versions du ski Salomon «Prolink» se distinguent par la longueur des bras de transmission, variable selon la spécialité pratiquée.

Aspect fonctionnel et Design

En plus de ces deux innovations technologiques, Salomon va continuer à mise, au cours de la saison de ski qui débute, sur les articles dont le succès est déjà acquis, articles constamment améliorés dans le détail malgré tout et dont la palette s'enrichit sans cesse de nouveaux modèles. C'est surtout le cas dans le secteur du ski alpin, où la structure Monocoque, en vogue depuis plusieurs années, continue de progresser. A l'heure actuelle, ce ne sont pas moins de 20 modèles de ce type



Grâce au système «Prolink», les skis à structure Monocoque produits par Salomon concrétisent le «contact en action». Il s'agit d'un système très subtil de captage des chocs et de transmission par des bras, dont la fonction première est de stabiliser le ski sur la neige.

qui sont proposés à choix, ce qui correspond bien à la devise adoptée par Salomon, devise qui veut que chaque style trouve le ski qui lui convient le mieux.

Après le volet «Junior», présenté l'année dernière, le lancement d'une collection spécifique destinée aux femmes sous le nom de «Lady» va contribuer à élargir davantage encore l'offre individuelle, une offre qui devrait toucher tous les skieurs et toutes les skieuses. Ces deux ouvertures ont été conçues, aussi bien en ce qui concerne l'aspect fonctionnel que le Design, pour satisfaire aux exigences spécifiques des enfants et des femmes.

Dans le domaine de la fixation, Salomon n'a jamais failli à sa

réputation de leader en matière de technologie améliorant, notamment, les plaquettes placées sous les fixations elles-mêmes et destinées à absorber les chocs. Simultanément, le 80% de ces fixations bénéficient d'un nouveau Design.

Des solutions individuelles répondant aux exigences personnelles sont également proposées par Salomon dans le domaine du ski nordique.

Qu'il s'agisse de skieurs de randonnée, de skieurs de haute compétition, hommes ou femmes, Salomon dispose des modèles de chaussures et de fixations qui conviennent, de sorte que chacun et chacune devrait y trouver son compte.



«Ultra Light»: véritable «poids léger», et pourtant puissant.

Glisse d'hiver sans déboires

Une bonne forme physique et un équipement adéquat sont des «must» pour les skieurs et les surfers!

Un accident de sport sur cinq se produit à skis. Selon l'enquête annuelle, on en dénombre chaque année entre 30 000 et 50 000. Quant au surf, une première étude statistique réalisée par le Bureau suisse de prévention des accidents bpa, révèle que ce sport est en vogue est à l'origine de 5 à 10% de tous les accidents de sport d'hiver.

Une bonne préparation physique, un équipement en parfait état et un comportement adéquat sur les pistes limitent considérablement le nombre de ces accidents.

Aussi le bpa propose-t-il pour la cinquième année consécutive un réglage des fixations de skis. En Suisse, plus de 800 points de vente d'articles de sport disposent d'appareils homologués par le bpa pour le contrôle et le réglage des fixations. Une vignette bpa collée sur les skis atteste du réglage.

Nombreux accidents de ski chez les enfants

Selon l'étude réalisée par le bpa sur les accidents d'enfants jusqu'à 16 ans (bpa 1994), chaque année, pas moins de 10 000 accidents, soit victimes de 10 000 accidents de ski ou de surf. Les chutes représentent 80% de ces accidents qui se soldent le plus souvent par une fracture. Pour amener ces jeunes à prendre conscience des risques d'accidents, le bpa organise des fêtes d'enfants dans le cadre de sa vaste campagne de prévention intitulée «Päng Boum Boing». L'une de ces fêtes se déroule à Coire cet automne, l'autre est prévue en automne prochain à Sion. Préparées par une équipe de psychologie du bpa, ces manifestations à la fois ludiques et éducatives s'adressent aux enfants d'abord, mais aussi aux parents et aux enseignants.

Trois notices d'information, «Faire du ski, sûrement!», «Faire du snowboard, sûrement!» et «Directives pour le comportement des skieurs et des surfers» contiennent les principales règles à observer

pour que la glisse d'hiver soit profitable à chacun. Elles peuvent être commandées en français, en allemand et en italien au service sport du bpa, boîte postale 8236, 3001 Berne.

Aux parents...

- Protégez vos enfants en leur faisant porter un casque expertisé, à coque dure.
- Faites-leur apprendre les techniques du ski et du surf avec un moniteur.
- Faites des exercices d'échauffement avec eux. Ne les laissez pas skier à tout prix jusqu'à la fermeture des pistes.

A tous les adeptes de la glisse...

- Faites vérifier votre équipement avant la saison dans un magasin spécialisé.
- Restez sur les pistes et conformez-vous aux directives de la Fédération internationale de ski (FIS).

Aux surfers...

- Portez un vêtement imperméable rembourré aux genoux et aux fesses ainsi que des protections de poignets.
- Observez, en plus des directives de la FIS, les règles spécifiques pour les surfers.

Coup d'œil sur les nouveautés Salomon

Technique «Prolink» en ski alpin

Système révolutionnaire destiné à capter les chocs et à absorber les vibrations du ski sur une piste bosselée, ce qui lui permet de rester en contact permanent avec la neige et, par le fait même, de garder plus facilement la ligne idéale et de rendre plus efficace la prise de carre. Un avantage pour les skieurs du dimanche comme pour les compétiteurs.

Elargissement de la palette Monocoque

Une prise de carre exceptionnellement précise et un transfert de la force simplifié à l'extrême, voilà deux avantages spécifiques des skis Salomon produits selon le «concept» de structure Monocoque. La palette de ces skis a été portée à 20 modèles. Ainsi, chaque style peut trouver celui qui lui convient le mieux.

La chaussure de ski «Optima Ultra Light»

Chaussure de ski ultra-légère et très fonctionnelle. Elle retarde l'apparition des premiers signes de fatigue et accroît le plaisir que l'on peut prendre aux sports d'hiver.

Une collection «Lady»

Destinée tout spécialement aux femmes, cette nouvelle collection comprend skis, chaussures et fixations, les trois articles étant conçus, en ce qui concerne l'aspect fonctionnel et le Design, pour répondre aux exigences spécifiques des pratiquantes.

Pour les femmes et les enfants

Il y a une année, Salomon a lancé sa collection «Junior», série d'articles destinés tout spécialement aux enfants. Ces derniers, lorsqu'ils sont âgés de 3 à 15 ans, ont des exigences spécifiques par rapport aux articles qui les concernent. C'est aussi le cas pour les femmes. C'est la raison pour laquelle Salomon a décidé de leur consacrer également une collection bien à elles sous le nom de «Lady». Dépassant la simple notion de Design féminin, elle comprend chaussures, fixations et quatre modèles de la série des skis à structure Monocoque, tous ces articles ayant préalablement été soumis à des tests très sévères en relation avec les exigences spécifiques des skieuses.



Skieurs et surfers: bonne cohabitation garantie si tous se respectent et observent les règles de comportement.

J'ai peur... et vous?

J'ai bien peur que les médias et le tourisme suisse aient créé un nouveau sport national: le lamento. Un sport sans risque où l'on devient rapidement un virtuose respecté.

Où sont donc les pionniers, les initiateurs, les entrepreneurs, les promoteurs d'idées? Sont-ils à ce point écrasés par la pensée dominante, celle de certains fonctionnaires des associations faitières et du tourisme qu'ils aient peur d'agir ou de s'exprimer? Sont-ils imprégnés du pessimisme ambiant? Suisse Tourisme se réorganise, se gargarise et en impose, mais j'attends toujours de sa part une réflexion de fond avec les intéressés, les habitants. J'ai peur d'attendre longtemps. Tant Suisse Tourisme (S.T.), que les Offices régionaux et locaux de tourisme veulent se réserver l'organisation, les décisions et le rôle des professionnels de notre tourisme. Cela fait peur! Pourtant je rêve encore d'un Suisse Tourisme qui s'effacerait devant les professionnels, les vrais, les praticiens, ceux qui sont payés en fonction des résultats et non de leurs titres ou de leur ancienneté. Je rêve aussi d'un Valais-Tourisme qui s'effacerait devant les professionnels responsables.

Je rêve encore, mais je crains le cauchemar. Suisse Tourisme fait une campagne démentielle pour le snowboard, sport d'avenir. Quel avenir? A-t-on analysé les conséquences de cet engouement pour ce sport de jeunes? J'ai bien peur que le snow-

boarder ne se remette plus au ski lorsque, vers 35 ans, il abandonnera son sport favori. Que fera-t-il ensuite? Surfer sur les mers du Sud en y entraînant sa famille? J'y réfléchis, mais avouez que cela peut faire peur, même si je trouve juste de promouvoir ce sport.

J'ai peur que le ski ne soit passé de mode

J'ai bien peur pour les stations qui ont presque tout misé sur la monoculture du ski. J'ai bien peur pour celles qui n'ont pas su voir que la clientèle a rapidement évolué et vieilli. J'ai surtout peur de la baisse d'engouement pour le sport-ski, un sport qui est en train de passer de mode, indépendamment de l'enneigement d'ailleurs. Si cela continue, nous irions vers une grave catastrophe pour notre tourisme alpin. J'ai peur que l'on ne s'en soucie pas. Ma peur semble n'être que personnelle. Une TVA à 3% c'est évidemment plus actuel et plus important à traiter...

On utilise la nuitée comme référence: c'est une fumisterie qui arrange certains intérêts. On dépense des fortunes pour mettre au point la réservation directe, sans se rendre compte qu'elle sera un facteur de délocalisation et de renchérissement de notre tourisme.

J'ai peur que l'on oublie que le

bouche à oreille est notre meilleur publicité. Ainsi, contre la volonté des intéressés, on dépense inutilement des sommes folles pour faire venir des Asiatiques, des Australiens, des Américains, alors que certaines stations sont dans un état indigne de recevoir des hôtes. En conséquence, des hôtes impossibles à fidéliser. Ne serait-il pas plus judicieux de consacrer la valeur d'un an de publicité en vue de sensibiliser enfin les responsables touristiques aux vrais problèmes de notre tourisme? Certes pas une campagne du style «Le tourisme, l'affaire de chacun» dont le flop était annoncé, mais une réflexion de fond afin de créer dans le site d'accueil une volonté de réussir et de satisfaire. Pourtant j'ai bien peur de ne pas être compris lorsque j'affirme que l'on doit d'abord écouter l'indigène et ensuite construire avec lui le tourisme de gestion, le tourisme convivial, le tourisme d'échange réussi. Hélas, il y a de la résistance. Peut-être est-ce que trop de directeurs ou de professeurs en place ont peur de s'intéresser aux gens de la base et de réfléchir avec eux?

Pour que nous puissions rester malgré tout optimistes, fixons des objectifs pour notre tourisme et n'ayons pas peur de secouer l'arbre du repos des idées pour en faire tomber quelques apparachich. Ainsi, pour l'avenir de notre tourisme nous n'aurons plus peur.

ANDRÉ GUINNARD

Lex Friedrich

Pourquoi ne pas appliquer l'article 11 de la loi qui est prévu en cas de crise



Lex Friedrich: un handicap pour le Valais.

J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les débats des Chambres fédérales concernant la loi Friedrich, ainsi que les interventions de nos représentants.

Il faut cependant regretter que personne n'ait demandé l'application d'urgence de l'article 11, paragraphe 2 de la loi qui, en résumé, dit: «le Conseil fédéral peut, si les intérêts économiques du pays l'exigent impérieusement, augmenter les contingents».

Si l'on tient compte de la situation économique de notre Canton (chômage, surcharge de tra-

vail des Offices de poursuites et faillites, conditions plus que difficiles de nombreuses entreprises, etc.), nos députés devraient insister auprès du Conseil fédéral pour obtenir d'urgence des quotas supplémentaires. Il ne faut pas oublier qu'au 29 novembre 1995, il y avait 297 dossiers complets déposés à Sion qui attendaient une autorisation. Plus que jamais, la situation de notre Canton nous autorise à demander au Conseil fédéral d'utiliser cet article pour nous aider.

GASTON F. BARRAS

Le tourisme valaisan en nette perte de vitesse

La saison d'hiver s'annonce un peu moins sombre

Le tourisme valaisan a perdu 8% de ses nuitées hôtelières entre novembre 1994 et octobre 1995 par rapport à la même période de l'an dernier. Ce recul, supérieur de 1,5% à la moyenne nationale, est qualifié d'«énorme mais pas catastrophique» par les responsables touristiques du canton. «Après dix ans de progression continue, il fallait s'attendre à une diminution», a déclaré lundi lors d'une conférence de presse le directeur de l'Union valaisanne du tourisme (UVT) Melchior Kalbermatten. Sur l'ensemble de la période, le canton a enregistré 3,8 millions de nuitées, contre 4,1 millions l'année précédente. Les perspectives ne doivent pas pour autant être pessimistes. La saison d'hiver s'annonce un peu meilleure que la précédente, bien que la neige ne soit pas encore au rendez-vous.

Moins de Suisses et d'Allemands

Le repli de la clientèle suisse et allemande inquiète toutefois les responsables du tourisme valaisan. Le nombre de nuitées hôtelières des Suisses a diminué de 7,6%, celle des Allemands de 3,8%. Ces deux pays représentent à eux seuls les deux tiers des nuitées hôtelières du Valais. L'UVT entend porter son effort principal sur ces deux pays. Mais la tâche s'avère ardue. «Les monnaies sont fortes en Suisse et en Allemagne. De ce fait les destinations lointaines deviennent abordables pour davantage de personnes qui en profitent», a expliqué M. Kalbermatten.

Changer le concept promotionnel

L'UVT a donc décidé de modi-

fier son concept promotionnel. Dès 1996, ce ne seront plus les stations qui seront mises en avant, mais les activités touristiques proposées sur l'ensemble du canton. «Il s'agit d'un premier pas vers une meilleure information», a dit M. Kalbermatten.

Cette nouvelle orientation a également été dictée par les accords passés avec Suisse Tourisme, qui renonce à avoir comme partenaires les 750 offices du tourisme de Suisse. Désormais, seules les douze régions touristiques nationales auront voix au chapitre. La coordination de la promotion à l'intérieur des régions devient une nécessité.

Pour la première fois, l'UVT a édité un guide des appartements et chalets classés selon des normes de qualité. Il est accompagné d'un guide de tous les hôtels du Valais et d'un prospectus sur les randonnées pédestres. Un prospectus de base a également été créé entièrement basé sur des photos pour simplement donner l'envie de passer ses vacances en Valais. La mise en route d'un serveur sur Internet en janvier prochain complètera les instruments qui doivent permettre au Valais de retrouver son attractivité touristique.

L'ensemble de cette opération publicitaire a coûté un demi-million de francs pour la saison d'été 1996. Il faudra encore y ajouter quelque 200 000 francs pour la prochaine saison d'hiver. L'UVT se profile ainsi comme l'outil promotionnel du tourisme valaisan aux dépens des stations qui ne peuvent plus assumer ces tâches dans un ordre dispersé. Elles sont d'ailleurs déléguées à l'UVT la tâche de coordonner la promotion au niveau national.

(ats)

Ski dans les Alpes suisses: nouvelles possibilités ce week-end

Engouement toujours plus fort pour la planche à neige



Le nouveau plaisir du ski = le surf.

Quelques stations d'hiver vont permettre aux amateurs de rejoindre ce week-end de nouvelles pentes enneigées des Alpes suisses. Les pistes ouvertes sont situées avant tout en Suisse orientale et centrale, ainsi qu'en Valais. L'engouement pour la planche à neige évolue toujours davantage, notent les vendeurs spécialisés.

Les précipitations de la mi-novembre, combinées au travail des canons à neige, ont permis d'ouvrir la saison. Bon nombre de stations ont fait fonctionner les canons début novembre déjà et la plupart des stations valaisannes en sont maintenant équipées. Quant aux fondeurs et lugeurs, ils devront encore patienter. Selon l'Union valaisanne du tourisme, on peut déjà skier au Mont-Fort (depuis Nendaz et Verbier), à Saas Fee et à Zermatt. Ces stations ont utilisé de la neige artificielle et les pistes sont moyennes à bonnes. A Crans-Montana, deux installations permettront ce week-end

de desservir une piste. Même situation aux Crosets, où une piste pourra être ouverte. Les skieurs du domaine des «Quatre Vallées», dont font partie Verbier et Nendaz, bénéficient cette année d'une offre interrégionale, a indiqué Téléveysonnaz. Les abonnements de longue durée donnent en effet la possibilité de skier gratuitement deux jours dans toutes les stations valaisannes, sauf Zermatt, et deux jours également dans la plupart des stations des Alpes vaudoises. De plus, il sera possible d'emprunter gratuitement durant trois jours les pistes du val d'Aoste (I) et pendant trois autres jours celles du domaine de Chamonix (F).

Par ailleurs, la planche à neige continue à séduire de plus en plus d'adeptes. Stefan Kropf, manager chez Intersport à Ostermundigen (BE), a estimé que la progression des ventes de «snowboards» était actuellement de 20 à 25%. «Nous sommes surpris de l'importance de la demande pour les enfants»,

a-t-il précisé. Chez Planet Snowboard, à Lausanne, on a constaté une demande légèrement en hausse par rapport à l'an dernier, particulièrement dans le haut de gamme. Alors que les ventes de «snowboards» ont progressé de 26% pour la saison 94-95, on compte chez le détaillant lausannois sur une progression de 15% pour 95-96. Chez Neige Aventure à Sion, la propriétaire, Anne-Marie Fluckiger, fait part d'une terrible et nouvelle concurrence dans ce domaine. Une concurrence «qui nous empêchera probablement de progresser», craint-elle. Cet engouement pour la planche va de pair avec un désintérêt pour le ski. Les détaillants sont unanimes: la vente de skis est en très net recul. Désormais, les spécialistes comptent un planchiste pour sept skieurs. D'après leur estimations, il y avait en Suisse à la fin de la saison dernière 206 000 planchistes pour 1 442 000 skieurs.

BROCHURES D'INFORMATION

Tout savoir sur les vacances d'hiver

Afin de faciliter la planification de vacances d'hiver, courts séjours ou excursions, Suisse Tourisme publie, cet hiver, un grand nombre de brochures informatives.

Infrastructure des stations suisses de sport d'hiver

La nouvelle brochure de Suisse Tourisme intitulée «L'hiver en Suisse que faire et où» informe en un clin d'œil et de façon globale sur l'infrastructure et les prestations offertes par plus de 170 stations d'hiver. Les données indiquées vont du kilométrage des pistes de ski alpin et de fond en passant par le nombre d'installations de transport, de pistes de luge, de patinoire ainsi que de garderie d'enfants jusqu'aux diverses possibilités d'hébergement. Trente-cinq différents critères d'infrastructure apportent une aide précieuse à qui recherche la station d'hiver idéale. Cette brochure gratuite est à commander auprès de Suisse Tourisme, case postale, 8027 Zurich.

Vacances d'hiver à forfait en Suisse

Suisse Tourisme a réuni plus de 400 offres de vacances de courte durée et de semaines de sport d'hiver dans la brochure «Forfaits de sports d'hiver en Suisse». Près d'une douzaine de sports sur neige, sur glace et dans les airs sont présentés sur quelque 70 pages. Le choix d'offres attractives et avantageuses va du ski au snowboard, en passant par les randonnées d'hiver et tours en raquettes à neige, jusqu'au cours de ski en haute neige et safaris à skis. Brochure remise gratuitement par Suisse Tourisme, case postale, 8027 Zurich.

Brochure synoptique des pistes de ski de fond

Suisse Tourisme renseigne sur les 8000 km

de l'offre de ski de fond en Suisse. Ce descriptif de 48 pages informe en détails sur les pistes de ski de fond, de skating, les pistes éclairées la nuit, celles où les chiens peuvent accompagner leur maître, ainsi que sur les chemins de randonnées à skis dans plus de 250 sites de ski nordique situés dans toute la Suisse. Brochure gratuite à retirer auprès de Suisse Tourisme, case postale, 8027 Zurich.

Brochure des pistes de luge en Suisse

Plus de 300 pistes de luge officiellement recensées dans toute la Suisse sont énumérées dans la nouvelle brochure de Suisse Tourisme «La Luge en Suisse». Des informations sur la longueur des pistes, la dénivellation, les possibilités de transport, les pistes éclairées la nuit, les points de location de luges ainsi que les numéros de téléphone des services d'information font de ce prospectus une mine d'or pour les fans de luge. Brochure remise gratuitement par Suisse Tourisme, case postale, 8027 Zurich.

Nouveau: calendrier online des manifestations

Suisse Tourisme présente une véritable première sur Swiss online. Un calendrier interactif des manifestations en Suisse peut être utilisé pour la première fois à la page *1700 du vidéotex. Plus de 2000 manifestations actuelles dans tous les domaines peuvent être recherchées individuellement par genre, lieu, région ou canton en langue française, allemande et italienne. La banque interne de données des manifestations de Suisse Tourisme, la plus grande et la plus complète dans son genre en Suisse, est pour la première fois «online» à la disposition du public 24 heures sur 24.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à Corinne Genoud, Suisse Tourisme, Médias + Relations Publiques. Tél. direct (01) 288 13 39.



Le ski, c'est la liberté.



1954

1995

AGENCE IMMOBILIÈRE BARRAS

*La plus grande expérience
dans l'immobilier sur
le Haut-Plateau*

LOCATION

VENTE

ACHAT

GÉRANCE

ASSURANCES

La Résidence - CH-3963 CRANS-SUR-SIERRE (Switzerland)

TÉL. (027) 41 27 02 - FAX (027) 41 46 71

TARIFS DE LOCATION

Saison 1995-1996

Matériel neuf: 60% du prix de vente

ENFANTS:	Skis+chaussures Bâtons	Seulement skis
80 à 90 cm	90.—	60.—
100 à 110 cm	110.—	80.—
120 à 140 cm	130.—	100.—
150 à 175 cm	150.—	120.—
ADULTES:		
170 à 210 cm	dès 200.—	dès 150.—
CHAUSSURES DE SKI	CHAUSSURES DE SURF	
N° 24 au 30	40.—	Rigide dès 100.—
N° 31 au 35	50.—	Boots dès 50.—
Adultes	dès 70.—	
SURF	BIG-FOOT	80.—
Enfants 140 cm	dès 100.—	
Adultes	dès 150.—	
SET SKI FOND COMPLET	SKI RANDO + PEAUX	250.—
Enfants jusqu'à 170 cm	100.—	
Adultes	140.—	
PATINS	RAQUETTES A NEIGE	60.—
	Filles	
	jusqu'au 35	30.—
	au-dessus	40.—
	Garçons	
	40.—	
	50.—	
	TÉLÉMARK	
	(complet avec chaussures)	300.—

**Chez le spécialiste et N° 1 de la location
je suis**

ÉQUIPÉ

MORET SPORTS

PLACE DE PLAISANCE
1920 MARTIGNY
Tél. (026) 22 59 28
Fax (026) 22 09 28

GUINNARD

Immobilier + Tourisme

VERBIER

+

L'agence de demain
avec 30 ans d'expérience

MARÉCOTTES

André Guinnard, sa famille et ses collaborateurs
vous souhaitent d'excellentes Fêtes de fin d'année.

Surtout, nous vous souhaitons pour 1996
une très bonne santé
et une meilleure année touristique

Tél. (026) 316 316

Fax (026) 316 317 à Verbier

Valais

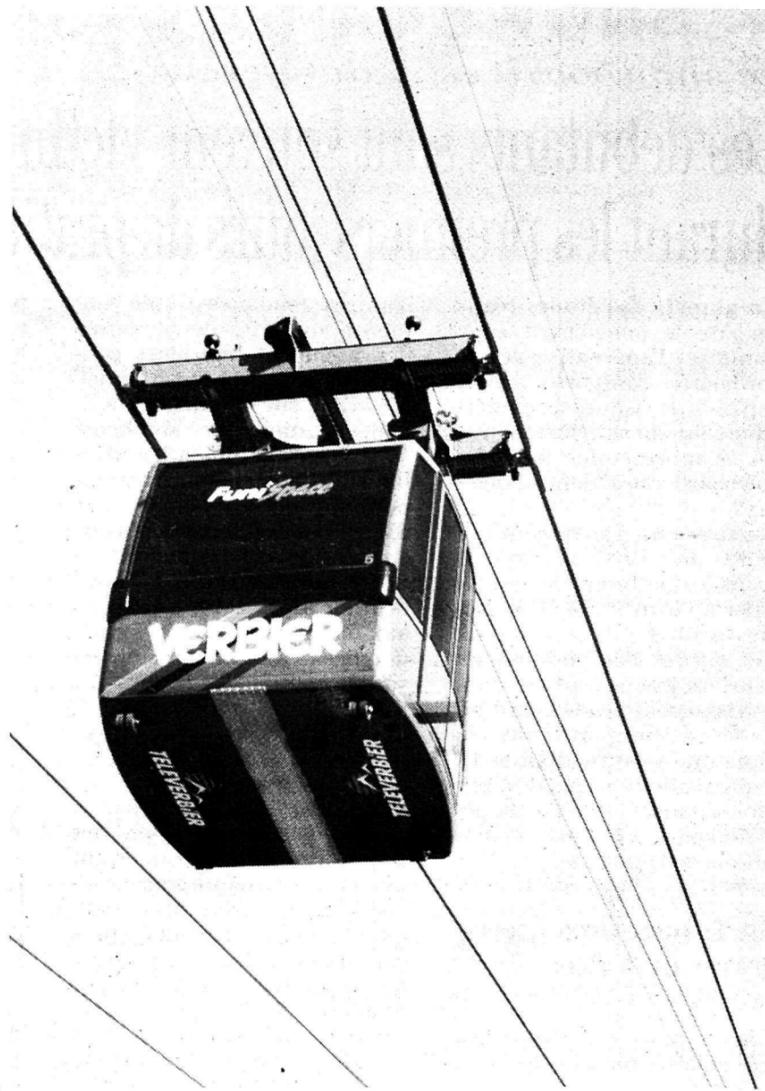
500 installations de remontées mécaniques

L'Association valaisanne des remontées mécaniques (WVS, ou AVERM) représente les intérêts de la branche des remontées mécaniques. Elle englobe, excepté quelques petites sociétés, toutes les remontées mécaniques du canton au bénéfice d'une concession fédérale ou d'une autorisation cantonale. L'association compte 56 membres. Celle-ci dispose en tout d'environ 500 installations: 4 funiculaires, 42 téléphériques, 150 télécabines, 300 téléskis et 5 installations diverses. La capacité horaire de ces installations s'élève à 500 000 personnes. Sur les 56 sociétés, 49 déclarent un bénéfice et seulement 7 une perte.



L'association a vingt-trois ans. Depuis sa création, beaucoup de choses ont changé. Une association doit être beaucoup plus active durant les temps difficiles et doit pouvoir offrir des prestations augmentées à ses membres. Un travail d'information du public, aussi bien sur les problèmes de la branche que sur l'apport économique des remontées mécaniques, doit également être entrepris. C'est pour cette raison que le Comité de l'AVERM met au point un schéma directeur en collaboration avec une classe de diplôme de l'Ecole suisse du tourisme, à Sierre.

Ce schéma directeur doit nous servir d'instrument de conduite pour soigner notre image de marque, orienter notre action interne ainsi que notre information vers l'extérieur. A l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire du 20 novembre 1995 à Berne, l'Association suisse des transports à câbles a décidé d'introduire un nouveau plan directeur et de changer ses statuts. Les structures de notre association seront de même progressivement modifiées durant ces prochaines années.



Remontées mécaniques valaisannes

Fr. 250 millions de chiffre d'affaires

Les quelque 500 installations de transport touristiques du Valais jouent le rôle de moteur du développement touristique et celui de soutien du tourisme. Ainsi elles contribuent à stabiliser la population dans les villages de montagne.

Les remontées mécaniques occupent dans notre canton 1100 personnes à l'année et 1200 personnes supplémentaires durant l'hiver. Les postes de travail dans les écoles de ski, les hôtels, les restaurants d'altitude dépendent directement de l'existence des remontées mécaniques. D'autres en dépendent indirectement, comme les commerces de détail ou les entreprises de construction, de même que les activités liées à nos hôtes.

Les sociétés de remontées mécaniques affiliées à l'AVERM ont investi durant les dernières années environ 60 à 80 millions de francs par an dans la construction d'installations. Le chiffre d'affaires du transport de personnes des sociétés de remontées mécaniques du Valais s'élève à environ 250 millions de francs. Environ 80% des re-

vettes se font durant l'hiver. De nombreuses installations, qui ont aujourd'hui plus de vingt ans, devront être remplacées durant les prochaines années. En Valais, il y a plus de 50 installations qui ont plus de vingt ans. Beaucoup d'entreprises mettent cependant au premier plan l'investissement pour une amélioration qualitative de l'offre. Les skilifts sont remplacés par des installations suspendues, à grande capacité. Comme les nouvelles installations (sans grandes améliorations de qualité) coûtent 3 à 8 fois plus cher que les installations remplacées, il y a le danger que des investissements nécessaires de remplacement ne puissent pas être entrepris. La fermeture d'installations peut avoir comme effet un affaiblissement du tourisme et donc, des conditions d'existence de base d'une station. Tant que les installations constituent un apport pour l'endroit, elles seront soutenues par les pouvoirs publics. L'influence du fournisseur de capital (commune) croît cependant en conséquence dans la politique d'entreprise.

L'événement de 1995

Le Funitel de Crans-Montana

Le téléphérique Violettes - Plaine Morte a une histoire vieille de vingt-six ans. En effet, les initiateurs de la construction de cette installation avaient comme principal objectif d'offrir en premier lieu, à la clientèle de Crans-Montana, une excursion unique au point le plus haut du Valais central où celle-ci tombait d'extase devant le panorama des Alpes valaisannes et bernoises, critère important pour l'époque puisque c'était le premier téléphérique de haute altitude en Suisse romande. Le second objectif était plus modeste car ils avaient à l'esprit que la pratique du ski n'était possible que le printemps eu égard aux difficultés de la préparation des pistes, des dangers d'avalanches, des tempêtes, etc.

Dès son ouverture, le 15 mars 1962, les organes responsables de la société furent surpris en bien. Le succès ne se fit pas attendre puisqu'il fallut moderniser l'installation en 1980 en la rendant toute automatique et en augmentant la capacité des cabines de 60 à 80 places. Le résultat est probant; en vingt-six ans d'exploitation, 6 200 000 passagers furent transportés, ce qui a engendré des recettes pour Fr. 31 000 000.—. Malgré ce succès, bon nombre

de clients n'ont jamais eu la patience d'attendre pour découvrir la Plaine Morte et pour apprécier ces champs de ski. En effet, le faible débit (480 personnes/heure) était source de files d'attente de plus d'une heure.

C'est dès la mise en service du Violettes-Express qui emmena toujours plus de monde que la décision fut prise de construire une installation très performante et à même d'éliminer les files d'attente, voire d'absorber la masse de skieurs toujours grandissante. Le choix, après analyse de différents systèmes (métro, funiculaire, etc.), s'est porté sur un appareil dénommé Funitel et dont le constructeur est Garaventa SA de Goldau, canton de Schwytz, un des leaders de la branche.

Pourquoi le Funitel a-t-il été choisi?

Dans le cas du tracé de la ligne Violettes - Plaine Morte, nous devons constater que le profil en long, déjà à l'époque, n'était pas favorable. En effet, le relief tourmenté auquel il faut ajouter deux portées très longues de plus de 1000 mètres nécessitait un appareil particulière-

ment adapté. Le Funitel répond aux caractéristiques définies ci-dessus. En outre, d'autres éléments importants nous ont conduit à ce choix, à savoir:

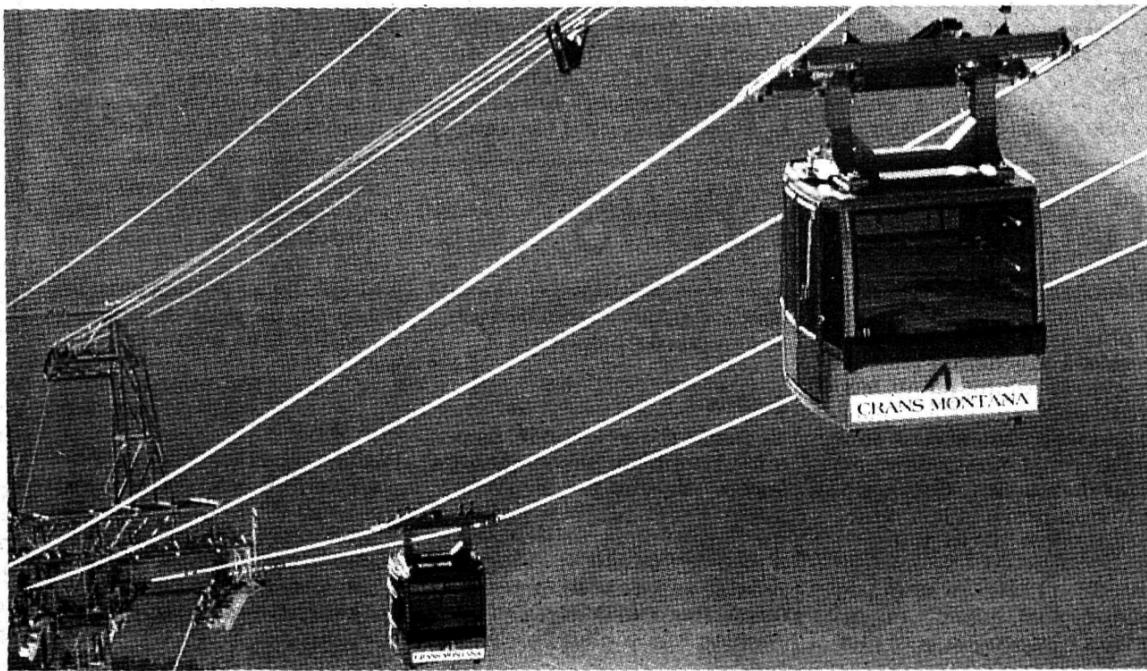
- la grande stabilité par vents très forts;
- la compacité dans le cadre de la réalisation des gares;
- la garantie d'un débit important (2400 pers./heure);
- le franchissement de dénivelés importants.

Il en coûtera Fr. 32 millions.

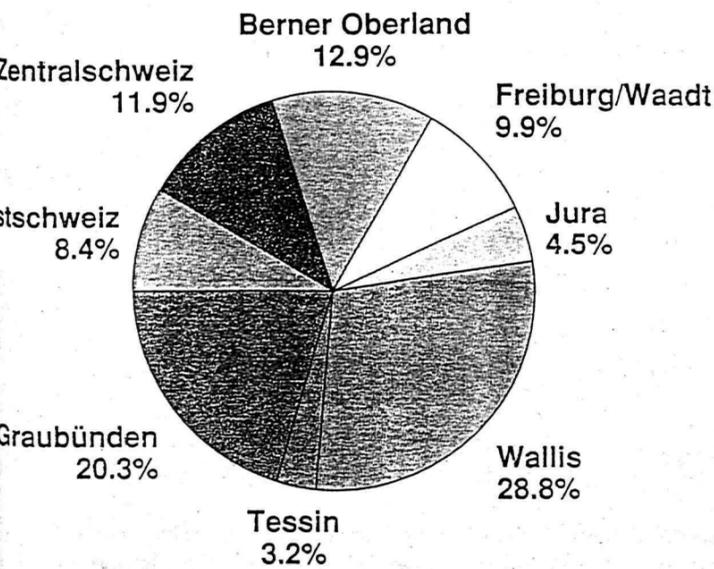
Qu'est-ce que le Funitel?

Il a fallu déjà une longue réflexion pour trouver un nom approprié, caractéristique pour ce nouveau type d'appareil. D'une part, l'installation se déplace comme un train qui roule sur des rails, ce qu'elle fait réellement dans les gares, mais d'autre part, elle peut aussi traverser des longues portées comme un téléphérique classique. Le terme Funitel vient donc de FUNiculaire, nom désignant l'appareil qui roule sur des rails et le TELéphérique, terme s'appliquant aux installations de transport par câble classique.

Les passagers pourront le découvrir vers le 20 décembre.



Répartition régionale des remontées mécaniques



Les nouvelles installations

Betten-Bettmeralp	Télesiège	2400 pers./h	14 000 000.—
Riederalp	Télesiège	2200 pers./h	11 000 000.—
Belalpbahnen	Skilift	600 pers./h	500 000.—
GIW, Visperterminen	Skilift	keine Angaben	60 000.—
Ronalp AG, Bürchen	Skilift	800 pers./h	750 000.—
Torrentbahnen, Leukerbad	Télesiège	1600 pers./h	15 000 000.—
Violettes - Plaine Morte	Funitel	2400 pers./h	32 000 000.—
Télé Mont-Noble SA	Skilift	900 pers./h	1 700 000.—
Télé Torgon SA	Skilift	1600 pers./h	5 000 000.—

★ SNOWBOARD ★ SNOWBOARD ★ SNOWBOARD ★

Le snowboard est-il dangereux ?

Les débutants sont souvent victimes d'accidents durant les premiers jours de pratique

La plupart des études réalisées sur le snowboard sont unanimes: l'apprentissage du snowboard comporte beaucoup de risques de blessure que celui du ski. Surtout durant les trois premiers jours. Le snowboard est-il donc dangereux ?

D'aucuns ont hâtivement répondu par l'affirmative, en voyant de nombreux débutants défilier à l'infirmerie. Si le facteur risque est bel et bien plus élevé auprès des populations de surfers, lors de la phase d'apprentissage, «le snowboard ne semble pas comporter plus de risque que le ski», dicit le Dr Jacques Vallotton, chef de clinique, responsable de l'orthopédie du sport, à l'hôpital orthopédique de Lausanne.

Surf: blessures moins graves qu'à skis

Bien que plusieurs recherches aient déjà été menées, les données sont pour l'instant encore trop maigres pour se livrer à des conclusions définitives. D'autant plus que l'évolution du matériel et du comportement des pratiquants ont peut-être déjà rendu certains résultats obtenus obsolètes. Toujours est-il qu'une étude australienne montre que les lésions de ski et de snowboard ne sont pas identiques: les snowboarders ont 2,4 fois plus de fractures (principalement aux poignets et avant-bras pour les membres supérieurs; surtout aux chevilles pour les membres inférieurs), mais la moitié moins de problèmes aux genoux. En outre, les blessures en surf sont moins graves qu'à skis.

Les études publiées dégagent

d'autres tendances: une immense majorité de blessures des membres inférieurs concernent la jambe positionnée en avant sur le ski, les «riders» équipés de soft-boots sont beaucoup plus sujets à des blessures aux chevilles que les porteurs de hard-boots; par contre, ces derniers ont plus de chances de se faire mal au genou et au tibia. Enfin, le snowboarder alpin est plus exposé aux douleurs de hanches et de dos, liées à des phénomènes de surcharge.

Débutants: attention!

Près de 60% des victimes d'accidents de snowboard sont des débutants. Comme il vaut mieux prévenir que guérir, voici quelques conseils pour pratiquer le surf dans les meilleures conditions. Primo, prendre quelques heures de cours. Les mauvaises habitudes du «self-made snowboarder» sont difficiles à faire partir. Secundo, le port de gants renforcés ou de protections aux poignets (attelles rigides). Tertio, ne pas mettre trop d'écart entre les fixations. Lorsque les pieds sont trop écartés, les genoux se trouvent neutralisés et il en résulte un manque de souplesse, qui peut occasionner des douleurs ou des entorses. En outre, il est conseillé aux freestylers de ne pas avoir un angle de fixation négatif sur le pied arrière, ceci afin d'éviter des phénomènes de surcharge, en particulier au niveau du genou.

Toutefois, il n'existe pas (encore?) de fixation de sécurité, comme à ski, et, selon une étude réalisée par l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, «les fabricants ne sont pas prêts de pouvoir en mettre au

point, pour des raisons de technologie et de différences entre les pratiquants». Comme le note le Dr Vallotton: «Chacun doit trouver son propre réglage, ce qui prend souvent plusieurs saisons. Le fait de ne pas obtenir directement un réglage optimal, comme à ski, entraîne fatalement un risque potentiel.»

Sources:

«Australien snowboard injury data base study», Bladin, Giddings et Robinson.

«Snowboarding injuries: an analysis and comparison with alpine skiing injuries», Riyad B. Abu-Laban.

«Verletzungen beim snowboardsport- eine prospektive Studie», Zollinger, Gorschewsky et Cathrein.

«Etude sur la prévention des accidents dans la pratique du surf-neige», EPFL.

* Renseignements supplémentaires: Dr Jacques Vallotton, au (021) 310 35 01.

514 accidents en Suisse

Le BPA (Bureau de prévention des accidents) vient de publier une statistique sur les accidents de la saison 93-94. Il aura fallu patienter jusqu'à maintenant, car les snowboarders étaient placés dans la catégorie «ski». Malheureusement, le BPA n'a opéré aucune distinction entre l'alpin et le freestyle, alors que les freestylers, de par leurs figures acrobatiques, sont semble-t-il plus exposés aux risques. Il ressort de ce rapport que 514 des 3272 accidents de sports d'hiver concernaient des snowboarders, et 2654 des skieurs.

Les zones à risques	%
Epaules et le haut du bras	18,30
Genoux	12,75
Cuisses	11,09
Coudes et avants bras	10,54
Poignets, mains et doigts	10,35

Snowboard et statistiques

100 000 SNOWBOARDERS EN SUISSE

D'après les estimations, entre 80 000 et 100 000 personnes pratiqueraient le snowboard en Suisse et 3 millions dans le monde. Elles constitueraient le 60% des usagers des pistes avant et après la saison, et le 30% pendant la saison.

PRÈS DE 500 000 PLANCHES PAR SAISON

D'après les estimations des fabricants, il s'est vendu dans le monde entre 375 000 et 539 000 snowboards, la saison dernière. Entre 135 000 et 190 000 en Amérique du Nord (dont 94% de freestyle!), entre 100 000 et 145 000 au Japon (87% de freestyle) et entre 140 000 et 204 000 en Europe

(70% de freestyle). Les Suisses sont les plus gros consommateurs de planches (entre 25 000 et 35 000), juste derrière les Allemands (entre 34 000 et 49 000).

LA SUISSE, NUMBER ONE

Par rapport à sa population et en regard des statistiques des ventes de snowboard et d'organisation de courses, il ressort que la Suisse est le pays numéro 1 du snowboard.

PLUS DE 1000 COURSES PAR SAISON

1016 courses ont été organisées la saison dernière: 860 en Europe, 122 en Amérique du Nord et 34 en Asie. Au nombre de courses organisées en 94-95, la Suisse arrive 2^e (148 cour-

ses, derrière la France (168), et devant l'Autriche (140). Ces courses ont été disputées par un total de 6433 coureurs, dont 806 pros.

UN MILLION DE DOLLARS DE PRIZE-MONEY

Lors de la saison 88-89, le prize-money total des courses s'élevait à 130 000 dollars. Cette saison, il sera de 1 107 000 dollars. Soit une augmentation de près de 1000% en 7 ans!

4000 MEMBRES POUR LA SSBA

La SSBA (Association suisse de snowboard) compte aujourd'hui 4000 membres, répartis au sein de 106 clubs de snowboard, 40 coureurs pros, 250 coureurs inscrits à la coupe suisse (Swiss Cup).

Tendances 1996

Planches

De plus en plus de planches freeride, à mi-chemin entre le freestyle et l'alpin, feront leur apparition. Cette planche polyvalente représentera sans doute à l'avenir la plus grande partie du marché du snowboard. Au niveau du look, le nom du fabricant sera mis de moins en moins en évidence. Le mode de fabrication changera aussi peu à peu. Le surf, qui sera en fait un faux monocoque, sera plus

léger, plus esthétique et moins cher, car sa fabrication nécessitera moins de matériaux.

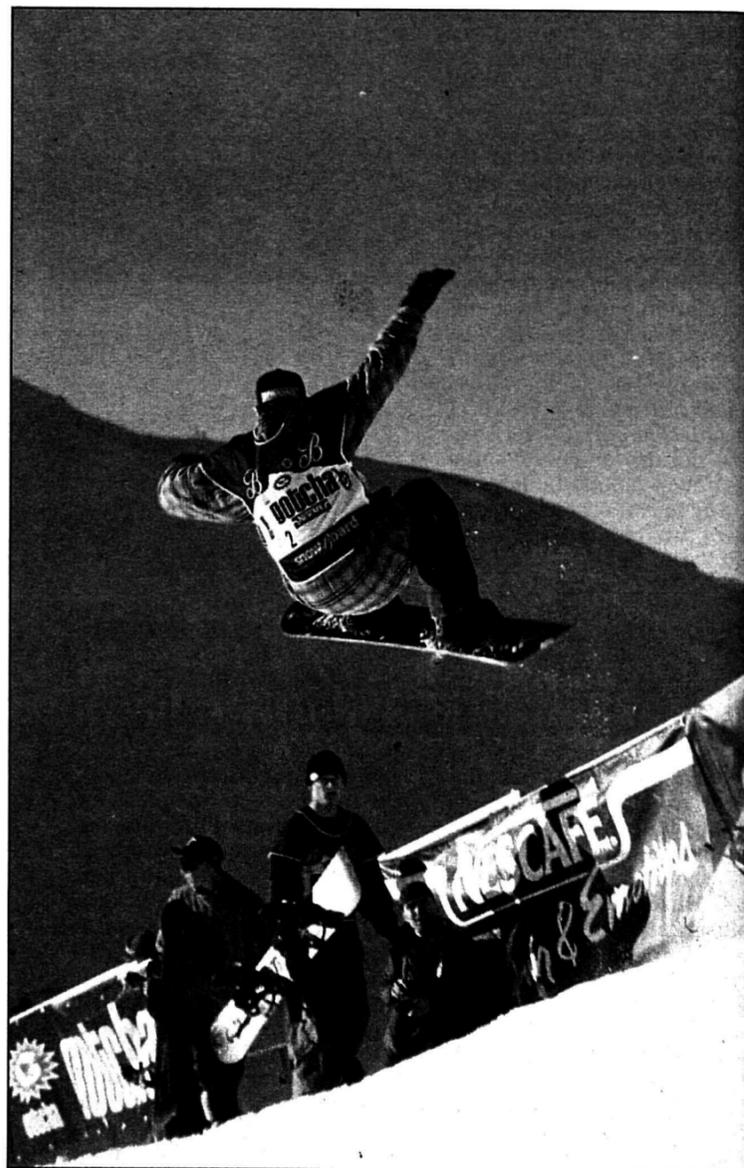
Fixations

La fixation dite «Step-in Step-out» risque de démocratiser encore davantage le snowboard. Parce qu'elle supprime un inconfort majeur: just-qu'ici, il fallait impérativement se baisser pour mettre ou ôter sa fixation. Pour les moins souples, cela voulait dire avoir

les fesses ou les genoux dans la neige. Or, on peut désormais les enfler sans même se baisser.

Chaussures

Pas de tendance particulière pour cette saison, hormis les soft-boots «Step-in Step-out». Il semble qu'on se dirige vers des chaussures souples, mais néanmoins suffisamment rigides pour tenir correctement les chevilles.



L'AVCS s'y met

Le snowboard est plus qu'un phénomène de mode. Pourtant, de nombreuses associations n'ont fait que de la récupération à son égard. L'Association valaisanne des clubs de ski joue les pionniers et décide d'aller de l'avant, quitte à revoir toute sa philosophie. C'est pourquoi l'AVCS planche sur sa conception «poly-sportif de glisse». Autrement dit, il s'agit de mettre en place les structures qui permettront d'accorder à chaque activité liée à la neige la place qu'elle mérite au sein de l'association.

En ce qui concerne le snowboard, l'AVCS entend distinguer entre les «populaires» et

les compétiteurs. Pour les premiers, l'accent sera mis sur la formation, histoire de leur permettre de s'éclater un maximum dans les meilleures conditions et le plus rapidement possible. Pour les seconds, l'AVCS se propose de jouer le rôle de lien entre les clubs et la Swiss Snowboard Association. Notamment en leur favorisant l'accès à une licence relativement coûteuse.

Le but principal de l'AVCS dans le domaine reste la création d'une section snowboard dans le plus grand nombre de ses clubs. Pour l'instant, le comité de l'AVCS en est au stade des réflexions, Jean-Mary Ballestraz, de Grône, se chargeant de diriger la manœuvre. Tous les intéressés doivent donc lui faire part directement de leurs expériences ou de leurs suggestions. Ceci dans un seul but, que tout ce qui glisse sur la neige ne forme qu'une seule grande équipe, regroupée sous la bannière de l'AVCS, la plus importante organisation sportive.

Parlez branché!

Petite lexique des termes fréquemment entendus sur les pistes

- Goofy**: désigne la position pied droit en avant sur la planche.
- Regular**: désigne la position pied gauche en avant sur la planche.
- Freestyle**: catégorie de snowboarders qui préfèrent les sauts et les figures acrobatiques. On reconnaît surtout les freestylers par leurs tenues amples et parfois excentriques.
- Alpin**: catégorie de snowboarders qui préfèrent s'éclater dans la poudre et tracer de grandes arabesques dans la neige.
- Freeride**: catégorie entre le freestyle et l'alpin. Par extension, un surf polyvalent.
- Rider**: to ride, en anglais, signifie se balader. Un rider est un surfeur. Rider est l'action de surfer.
- Frontside**: virage dans lequel le buste se trouve en amont.
- Backside**: virage dans lequel le buste se trouve en aval.
- Jump**: saut.
- Grab**: le fait de tenir la planche pendant un saut.